

La chapelle Sainte-Anne à Auderghem et le chanoine Lemaire

Mise au point sur une église « romane » et sa restauration (1915-1917)*

PAULO CHARRUADAS et MAUD LAYEUX

« M. Dietrich [propriétaire de la chapelle Sainte-Anne] chargea M. le chanoine Lemaire de lui rendre son aspect primitif. L'éminent archéologue y réussit pleinement et grâce à la restauration intelligente qu'il lui fit subir, l'oratoire d'Auderg[h]em constitue actuellement une des constructions romanes les plus remarquables de la région. » (Constant Leurs, *Les origines du style gothique en Brabant*, t. II, Paris-Bruxelles, 1922, p. 64)

« Il devient désormais indispensable, pour comprendre l'art roman, d'étudier au préalable les personnalités qui nous ont précédés dans l'approche de cette période de l'histoire, puisque l'art médiéval, tel que nous le voyons aujourd'hui, est le fruit de restaurations et de modifications réalisées depuis le XIX^e siècle. » (Xavier Barral i Altet, *Contre l'art roman ?* Paris, 2006, p. 31)

1. INTRODUCTION

Le chanoine Raymond Lemaire (1878-1954) fut l'une des grandes figures de la restauration des monuments historiques en Belgique pendant la première moitié du XX^e siècle¹. Professeur à l'Université catholique de Louvain dès 1907, il combina une carrière d'enseignant et de théoricien avec une activité de terrain à l'occasion de plusieurs campagnes de restauration. Historien de l'art et de l'architecture, il mena ses travaux de concert avec des architectes de son entourage, le plus souvent des personnalités issues du milieu catholique².

* Nous tenons à remercier chaleureusement les professeurs Thomas Coomans (KU Leuven) et Alain Dierkens (ULB) qui ont tous deux accepté de relire le manuscrit de cet article et qui ont contribué, par leurs remarques et leurs éclaircissements, à en parfaire le contenu.

Abréviations : AAMB : Archives de l'Archevêché de Malines-Bruxelles, à Malines ; AGR – Archives générales du Royaume, à Bruxelles ; BCRAA – Bulletin des Commissions royales d'Art et d'Archéologie (Comptes rendus des séances de la Commission royale des Monuments et Sites) ; KU Leuven – Katholieke Universiteit Leuven ; UA : Universitairearchief.

¹ Jan DE MAEYER, *et al.*, eds., *Negentiende-eeuwse restauratiepraktijk en actuele monumentenzorg*, Louvain, 1999 (Kadoc Artes, 3), p. 248. Thomas COOMANS, « Lemaire, Raymond », dans Anne VAN LOO, dir., *Dictionnaire de l'architecture en Belgique, de 1830 à nos jours*, Anvers, 2003, p. 393.

² Citons principalement les figures de Frans de Groodt, Pierre Langerock, Herman Lemaire (frère du chanoine), Jozef Schellekens, Frans Vandendael, etc.

Jusqu'à sa mort, il professa notamment les cours de *Restauration du patrimoine monumental*, d'*Histoire de l'architecture* ou encore d'*Esthétique appliquée à l'architecture*. Ses travaux se sont particulièrement intéressés à l'architecture romane, dont il fut l'un des grands promoteurs en Belgique, adoptant une approche archéologique du bâti que l'on peut qualifier aujourd'hui de pionnière³. Plusieurs de ses contributions sur le roman brabançon continuent à faire autorité⁴. L'une de ses restaurations majeures fut celle de la chapelle⁵ Sainte-Anne à Auderghem.

Les deux citations mises en exergue plantent le décor du propos qui va être le nôtre dans les pages qui suivent. En quoi la campagne de restauration de la chapelle Sainte-Anne, enclavée aujourd'hui dans le domaine de Val-Duchesse, a-t-elle

³ Sur l'importance du chanoine Lemaire dans l'évolution des méthodes archéologiques, voir Jacques LAVALLEYE, « L'Institut supérieur d'archéologie et d'histoire de l'art de l'Université catholique de Louvain : histoire et témoignage », dans *Revue des archéologues et historiens d'art de Louvain*, 2, 1969, p. 7-38. IDEM, *Introduction à l'archéologie et à l'histoire de l'art*, Louvain-la-Neuve, 1979, p. 53. Ellen VAN IMPE, « The Rise of Architectural History in Belgium 1830-1914 », dans *Architectural History*, 51, 2008, p. 169-170. T. COOMANS, « L'historiographie de l'architecture romane en Belgique : entre nationalisme, régionalisme et internationalisme », dans Jacques TOUSSAINT, éd., *Pierres-Papiers-Ciseaux : architecture et sculpture romanes (Meuse-Escaut)*, Namur, 2013, p. 25-41.

⁴ Raymond LEMAIRE, *Les origines du style gothique en Brabant. Première partie. L'architecture romane*, Bruxelles-Paris, 1906. R. LEMAIRE, *De romaanse bouwkunst in de Nederlanden*, Bruxelles, 1952, réédition 1954, Louvain (Keurreeks van het Davidsfonds, 54). À compléter avec les travaux plus récents de Jan J.M. TIMMERS, *De kunst van het Maasland*, vol. 1, Assen, 1971 (Maaslandse Monografieën, 1), de Luc-Francis GÉNICOT, *Les églises mosanes du XI^e siècle. Architecture et société*, Louvain, 1972 et d'Elizabeth DEN HARTOG, *Romanesque Architecture and Sculpture in the Meuse Valley*, Leeuwarden-Mechelen, 1992 (Maaslandse Monografieën, 4).

⁵ Afin d'éviter tout malentendu, il faut justifier l'usage que nous faisons, indistinctement dans le texte, des termes « chapelle » et « église » pour dénommer Sainte-Anne. Le terme « chapelle » est la juste dénomination, qui découle à la fois d'une appellation coutumière (depuis sa désaffectation au milieu du XIX^e siècle, l'oratoire a toujours été dénommé ainsi) et d'une réalité juridique : puisque Sainte-Anne est historiquement une église fille (l'église mère étant Saint-Clément de Watermael, comme nous l'expliquerons plus loin), elle est une *capella*, c'est-à-dire une dépendance, par opposition à l'église mère, *ecclesia*. Les comptes rendus des visites décanales aux XVII^e-XVIII^e siècles la désignent sous le terme de *capella* ou d'*appendicium*. Le vocabulaire médiéval est toutefois régulièrement imprécis sur ce sujet et la première mention de la chapelle en 1251 (voir *infra*) sous le terme *ecclesia* ne doit pas étonner. Sur ces questions, voir la présentation limpide d'Alain DIERKENS, « Les paroisses rurales dans le Nord de la Gaule pendant le Haut Moyen Âge », dans Yannick COUTIEZ et Daniel VAN OVERSTRAETEN, eds, *Paroisses en questions. Actes du colloque de Saint-Ghislain (25 nov. 1995)*, Ath-Mons-Saint-Ghislain, p. 21-47. Pour éviter toute lourdeur dans le texte, à l'image du titre de cet article, nous emploierons parfois le terme « église » dans le sens d'oratoire.

conservé ou restitué avec plus ou moins de fidélité la physionomie de l'édifice ? Cette interrogation, exprimée à plusieurs occasions par Michel de Waha, ne pouvait trouver meilleure place que dans un volume d'études réunies à son intention. Plus précisément, trois questions guideront cette réflexion. Premièrement, que sait-on exactement sur la chapelle Sainte-Anne, la date de sa construction, les transformations qu'elle subit au cours du temps et, d'une manière générale, le contexte local de son fonctionnement ? Deuxièmement, quelle fut la nature de l'intervention de Raymond Lemaire ? La question est d'importance, car la chapelle Sainte-Anne, en qualité de petit oratoire rural – l'un des plus petits édifices du genre conservés à ce jour –, est un exemple régulièrement cité par les historiens de l'architecture. Soit la chapelle est évoquée pour illustrer les premiers développements de l'art roman en Brabant et, plus largement, dans l'espace rhéno-mosan sans que sa restauration ne soit toujours pleinement prise en considération ; soit la chapelle, mentionnée avec prudence comme un édifice restauré, est alors l'objet d'une utilisation *a minima*, la campagne de travaux de 1915-1917 constituant un frein à son exploitation pleine et entière dans un corpus d'étude⁶. À travers l'iconographie de l'oratoire antérieure à sa restauration, l'examen du discours du chanoine Lemaire sur son œuvre (écrits publiés, en particulier son *Guide descriptif* de la chapelle publié en 1918), mais aussi sur la base des comptes rendus de la Commission royale des Monuments et des Sites et des papiers personnels du chanoine conservés aux archives de la

⁶ André COURTENS, *Belgique romane. Architecture, art monumental*, Bruxelles-Liège, 1969 (Histoire de l'architecture en Belgique), p. 80 et planche XXIII. L.-F. GÉNICOT, *Les églises mosanes...*, *op. cit.*, *passim*. Hans-Erich KUBACH et Albert VERBEEK, *Romanische Kirchen an Rhein und Maas*, Cologne, 1972, p. 354. IDEM, *Romanische Baukunst an Rhein und Maas. Katalog der vorromanischen und romanischen Denkmäler*, vol. 1, Berlin, 1976, p. 917-918. Xavier BARRAL I ALTET, *Belgique romane*, La Pierre-Qui-Vire, 1989 (La nuit des temps, 71), p. 64-65. Jacqueline LECLERCQ, *L'art roman en Belgique. Architecture, art monumental*, Braine-l'Alleud, 1997, p. 58-60. X. BARRAL I ALTET, *Belgique romane...*, *op. cit.*, tout en évoquant la restauration du chanoine Lemaire, présente la chapelle comme caractérisant « la pureté et la simplicité des petits édifices de l'époque romane et préromane. (...) La chapelle Sainte-Anne illustre en effet le type le plus simple d'édifice religieux, qu'on appelle église-salle et qui correspond à la persistance, à l'époque préromane et romane, de l'aula de culte paléochrétienne. » (p. 65). Seule la synthèse de Victor-Gaston MARTINY et Françoise DIERKENS-AUBRY, *Bruxelles. L'architecture des origines à 1900*, Bruxelles, 1980, p. 148-151, fait la part belle à la restauration, ce qui permet aux auteurs d'appréhender le monument avec plus de prudence : « La chapelle Sainte-Anne à Auderghem (...) doit son caractère roman actuel – reconnu comme « un premier exemple d'un travail scientifique en ce domaine » – à « la science consommée » de son restaurateur, le chanoine Lemaire, qui la restitua en son état premier en 1917. La comparaison entre les deux plans et les deux élévations met en évidence ce que l'archéologie a définitivement perdu... ».

KU Leuven⁷, l'objectif est de faire le point sur cette restauration. Enfin, dans le même temps, il s'agira de s'interroger sur la conformité de cette restauration aux préceptes théoriques promus par Lemaire. La conception qu'il affirma dans ses écrits est-elle fidèle au travail effectué à Auderghem ? Le but de cette question est d'éclairer le contexte concret de cette campagne : comment l'activité restauratrice – travail de terrain soumis à des contingences pratiques – s'est articulée dans ce cas précis aux conditions locales, liées notamment au commanditaire des travaux et au potentiel informatif du bâtiment, révélé au chanoine *in situ* lors de la campagne de travaux⁸ ?

2. UNE PETITE ÉGLISE RURALE DANS SON CONTEXTE

Un édifice simple, une datation compliquée

La chapelle Sainte-Anne⁹ est installée sur un promontoire culminant, en altitude absolue, à *ca.* 75 m, dominant ainsi la vallée de la Woluwe, à l'ouest (*ca.* 50 m). Elle présente une orientation imparfaite sud-ouest—nord-est (ouest-est dorénavant dans le texte¹⁰) et adopte un plan d'une extrême simplicité, de type église-salle¹¹ : une nef unique mesurant hors œuvre *ca.* 12,20 de long x 7,60 m de large, un chœur

⁷ Les archives du chanoine Lemaire constituent la section 10 des archives de son neveu, Raymond Marie Lemaire : Veerle DE HOUWER, *et al.*, *Handleiding architectuurarchieven: inventarisatie*, Anvers, 2005, p. 63, KU Leuven, UA, inventaire online : <http://www.kuleuven.be/archief/RL/>). Le dossier relatif à la restauration de la chapelle Sainte-Anne porte plus particulièrement le n° 643 et ne comporte que des relevés et des croquis.

⁸ Un exemple de cet écart entre théorie et pratique a été illustré par Thomas Coomans pour la restauration de l'église Saint-Hilaire de Bierbeek par l'architecte de Pierre Langerock et le chanoine Lemaire (1897–1914) : T. COOMANS, « Van kapittelkerk tot priorijkerk: de romaanse Sint-Hilariuskerk van Bierbeek in nieuw perspectief naar aanleiding van de dendrochronologische datering van de sporenkap (prov. Vlaams-Brabant) », dans *Relicta. Archeologie, Monumenten- en Landschapsonderzoek in Vlaanderen*, 6, 2010, p. 72–75.

⁹ La chapelle Sainte-Anne dans sa totalité, de même que les alentours considérés comme le noyau primitif du village d'Auderghem, a été classée respectivement comme monument et comme site archéologique par arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 22 novembre 2001. En 1914, l'édifice avait déjà été l'objet d'un classement (de fait et non légal) par la Commission royale des Monuments et des Sites dans une liste des biens à sauvegarder. La possibilité d'un classement légal ne surviendra qu'à partir de 1931 et le vote de la loi sur la préservation des monuments et des sites et sur le classement légal des édifices.

¹⁰ Nous redressons par facilité de langage l'orientation afin d'éviter l'usage fastidieux des points intercardinaux.

¹¹ L.-F. GÉNICOT, *Les églises mosanes...*, *op. cit.*, p. 219 et suiv.



Fig. 1. Vue générale de la chapelle
(cliché Armelle Weitz, 2013)



Fig. 2. Vue de la chapelle depuis l'est
(cliché Paulo Charruadas, 2013)

plus étroit et moins haut de *ca.* 5,50 de long x 5 m de large et une tour occidentale carrée (*ca.* 4,30 m de côté pour 13 m de haut sous corniche) dotée d'une entrée axiale (fig. 1 et 2). Une importante dénivellation intérieure est à noter entre le chœur et la nef, le premier étant 51 cm plus haut que la seconde.

Les maçonneries – épaisses de *ca.* 1 m pour la tour ; entre 0,90 et 0,75 m pour la nef et 0,60 m pour le chœur – utilisent en majorité des moellons de calcaire gréseux (pierres blanches), associés par endroit à du grès ferrugineux, ce dernier surtout mis en œuvre en assises parfois régulières et pour les chaînages d'angle de la nef et du chœur. La tour fait relativement moins appel au grès ferrugineux : ses chaînages d'angle mettent principalement en œuvre des pierres calcaires posées en délit. Seule la façade occidentale présente une concentration anormale de grès ferrugineux à hauteur du premier étage, ce qui pose question. Ces matériaux sont d'extraction locale, y compris le grès ferrugineux, dont un affleurement rocheux fut découvert lors de la campagne de Lemaire à une cinquantaine de mètres seulement de la chapelle¹².

¹² R. LEMAIRE, *La chapelle Sainte-Anne au château de Val-Duchesse à Audergem. Guide descriptif*, Bruxelles, 1918, p. 33.



Fig. 3. Baie géminée de la tour, côté est, au-dessus de la nef (cliché Paulo Charruadas, 2013)

La tour repose sur un empâtement d'une cinquantaine de cm de haut observable sur ses murs nord et sud, tandis qu'elle est renforcée en façade ouest par deux contreforts massifs de 78 cm de large, placés de part et d'autre de l'entrée axiale. Elle comporte trois étages : un rez-de-chaussée voûté en berceau, qui donne directement accès à la nef par une arcade en plein cintre ; un premier étage également voûté en berceau, éclairé par des jours étroits sur ses trois côtés libres, et muni d'une porte à l'est surplombant la nef, jadis y donnant accès via un jubé, aujourd'hui par une échelle ; un deuxième et dernier étage, accessible par un escalier et une trappe prévue dans la voûte du premier, muni de deux jours étroits sur chaque côté d'une fenêtre géminée inscrite dans un arc en plein cintre divisé en deux par une colonnette monolithe à chapiteau cubique, en retrait du nu du parement tant intérieur qu'extérieur (fig. 3). Les toitures de la nef et du chœur présentent une pente à 45° et reposent légèrement en saillie sur une corniche en quart de rond. Les pignons sont quant à eux moulurés en cavet au contact des versants. Nous proposerons plus loin une description détaillée de l'édifice dans ses divers états avant restauration, y compris le système des baies et ouvertures, qui constitue la principale composante restituée par Lemaire.

Chapelle simple et sans décoration¹³, les auteurs se sont accordés pour en situer l'érection dans une fourchette chronologique large, couvrant les X^e, XI^e et XII^e siècles¹⁴. Deux choses paraissent toutefois claires aujourd'hui. Premièrement, la chapelle proprement dite – nef et chœur¹⁵ – précéda la tour. Une couture repérée en 1915 lors du décapage à l'angle sud-ouest entre les deux volumes et une mise en œuvre différente des pierres de maçonnerie (appareil mieux « assisé » et plus régulier pour la tour que pour la nef, pierres taillées au ciseau pour la première et à peine dégrossies au marteau taillant pour la seconde) justifient, selon le chanoine Lemaire, cette chronologie relative¹⁶. En outre, ce phasage expliquerait, selon son principal disciple, Constant Leurs, que la chapelle érigée en premier lieu, avec une entrée ménagée dans le mur ouest, dans l'axe de la nef, ait induit la création sur la tour d'une entrée axiale, exception notoire dans ce type d'église où la tradition plaçait en général l'accès sur l'un des murs gouttereaux de la nef ou des bas-côtés¹⁷. L'argument est pour le moins spécieux, nous y reviendrons plus loin concernant le problème des accès. Quoi qu'il en soit, la différence d'épaisseur des murs entre la tour et la nef – tout à fait logique étant donné la différence de volume des masses et de hauteur des élévations – montre que la tour n'a pas été simplement accolée à la nef, mais qu'on l'y a littéralement insérée par reprise en sous-œuvre du mur ouest (fig. 4 et 5). Pour le chanoine, la nef de Sainte-Anne serait à rapprocher typologiquement des plus anciennes églises brabançonnaises (Saint-Pierre à Bertem, Saint-Clément à Watermael et Saint-Lambert à Heverlee), toutes datables de la

¹³ À l'exception d'une tête sculptée en très mauvais état (visage totalement effacé) au-dessus du linteau en forme de tympan surmontant la porte d'entrée de la tour.

¹⁴ Constant Leurs, *Les origines du style gothique en Brabant*. Première partie : *L'architecture romane*. Tome II. *L'architecture romane dans l'ancien duché de Brabant*, Bruxelles-Paris, 1922, p. 66, date prudemment l'édifice primitif des XI^e-XII^e siècles. La plupart des auteurs avouent cette datation prudente et donc large (voir supra, note 6).

¹⁵ On notera qu'un plan de la chapelle sans date ni signature (est-il de la main de Lemaire ?), conservé dans les archives du chanoine, indique un phasage différent de celui qui sera publié par Lemaire dans la période d'après-restauration (KU Leuven, UA 354/1/6). Selon toute vraisemblance, il s'agit du résultat d'observations faites avant la campagne de fouilles (le mur du chevet droit n'y est par exemple pas relevé). Les particularités à noter sont l'absence de coutures entre la tour et ses contreforts et un phasage plus complexe de la tour, de la nef et du chœur. Si la nef reste datée du XI^e siècle et la tour du XII^e siècle, le chœur (murs gouttereaux), dans une couleur distincte, est daté lui aussi du XII^e siècle.

¹⁶ R. LEMAIRE, *La chapelle Sainte-Anne...*, *op. cit.*, p. 58.

¹⁷ C. LEURS, *Les origines du style gothique en Brabant...*, *op. cit.*, p. 70. Sur cette spécificité de l'entrée, voir par exemple R. LEMAIRE, *De romaanse bouwkunst...*, *op. cit.*, p. 91, 141-142 et Laurent DELEHOUSÉE, *et al.*, *Architecture romane en Belgique*, Bruxelles, 2002 (Architecture en Belgique).

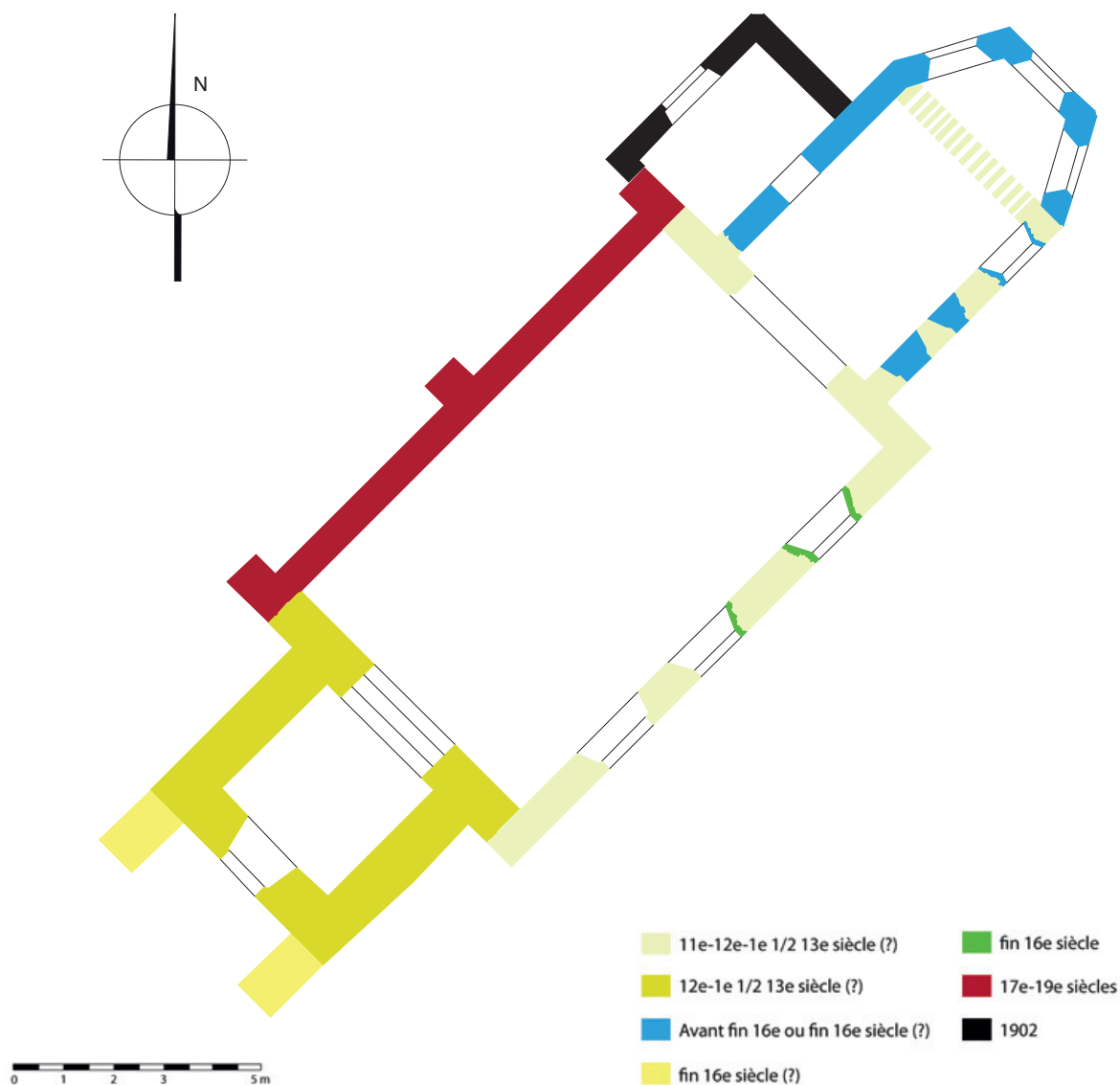


Fig. 4. Plan ‘phasé’ de la chapelle avant restauration (fond de plan : R. Lemaire, *La chapelle Sainte-Anne...*, *op. cit.*, p. 17. DAO Paulo Charruadas, 2013)

première moitié du XI^e siècle¹⁸. La tour remonterait pour lui aux années 1100¹⁹. Deuxièmement, les récentes avancées en matière de dendrodatation et les résultats obtenus sur certains édifices mis à l’épreuve incitent à les rajeunir. Les dates

¹⁸ R. LEMAIRE, *La chapelle Sainte-Anne...*, *op. cit.*, p. 58. R. LEMAIRE, « La doyenne des églises du Brabant : Berthem », dans *Revue belge d’Archéologie et d’Histoire de l’Art*, 5, 1935, p. 289-303.

¹⁹ R. LEMAIRE, *La chapelle Sainte-Anne...*, *op. cit.*, p. 58. R. LEMAIRE, *De romaanse bouwkunst...*, *op. cit.*, p. 141.

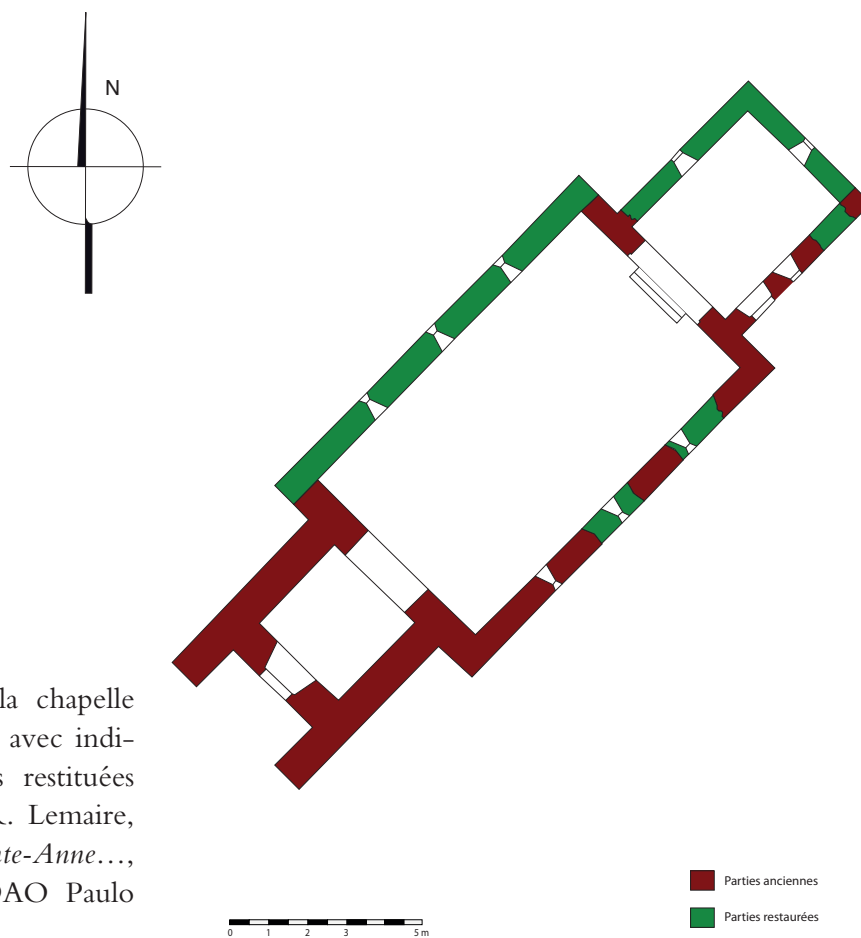


Fig. 5. Plan de la chapelle après restauration, avec indication des parties restituées (fond de plan : R. Lemaire, *La chapelle Sainte-Anne...*, *op. cit.*, p. 33. DAO Paulo Charruadas, 2013)

hautes (X^e, XI^e, voire XII^e siècle) obtenues par l'analyse des formes sont aujourd'hui remises en question²⁰. La prudence est donc de mise. Fondamentalement, les repères chrono-typologiques à disposition n'ont guère changé depuis lors, faute de nouvelles études cherchant à replacer chaque édifice dans son contexte historique local et, surtout, en l'absence de datations dendrochronologiques, possibles seulement lorsque les charpentes originales, très rarement conservées, sont demeurées en place²¹. Si l'on suit Luc-Francis Genicot, la chapelle Sainte-Anne pourrait être rangée dans la catégorie des édifices du XI^e siècle, notamment avec son chœur rectangulaire, retrouvé en fouilles en 1915 (voir *infra*), dont la disposition est plus fréquente au XI^e qu'au XII^e siècle²². Quant à la tour, la présence de baies géminées

²⁰ Par exemple : T. COOMANS, « Van kapittelkerk tot priorijkerk... », *op. cit.*

²¹ T. COOMANS, « How tree-ring dating can provide historical contexts to buildings « without history » », dans Pascale FRAITURE, éd., *Tree Rings, Art et Archaeology. Actes du colloque de l'IRPA (Bruxelles, 10-12 fév. 2010)*, Bruxelles, p. 185-198 (Scientia Artis, 7).

²² L.-F. GÉNICOT, *Les églises mosanes...*, *op. cit.*, p. 254.

sur les quatre côtés n'est généralement pas observée avant le XII^e siècle²³. Par contre, si l'on se réfère aux recherches de Patrick Hoffsummer sur les pentes de toiture en Belgique (en l'occurrence ici une pente originale à 45° reconstituée par Lemaire lors de la restauration sur la base d'une empreinte visible sur le mur est de la tour), la chapelle prendrait place entre la fin du XII^e et le début du XIII^e siècle²⁴.

On le voit, la datation de la chapelle Sainte-Anne est un dossier loin d'être clos et rien ne permet pour l'heure d'aller au-delà d'une période large, entre le XI^e et la première moitié du XIII^e siècle.

L'église au milieu du village ?

La localité d'Auderghem est traditionnellement considérée comme un hameau né au sein du grand domaine de Watermael. L'histoire paroissiale est à l'origine de cette lecture, la chapelle Sainte-Anne ayant été durant tout l'Ancien Régime une dépendance de l'église Saint-Clément à Watermael²⁵. Le domaine de Watermael, parmi les premiers attestés dans les sources écrites de la région bruxelloise (914, 950)²⁶, aurait connu un essor économique et démographique important entraînant du XI^e au XIII^e siècle la création de hameaux et d'écarts, selon un principe bien connu des historiens du village et de la paroisse. Auderghem aurait fait son apparition dès le XI^e siècle, peut-être – la datation de la chapelle par le chanoine Lemaire occupe souvent dans l'argumentation un rôle de faire-valoir. Ensuite serait apparu l'autre hameau watermaelois, Boitsfort, signalé dans les textes à partir du XIII^e siècle²⁷.

²³ L.-F. GÉNICOT, *Les églises mosanes...*, *op. cit.*, p. 269.

²⁴ Patrick HOFFSUMMER, *Les charpentes de toitures en Wallonie. Typologie et dendrochronologie (XI^e-XIX^e siècle)*, Namur, 1995, p. 123. IDEM, éd., *Les charpentes du XI^e au XIX^e siècle. Typologie et évolution en France du Nord et en Belgique*, Paris, Monum-Éditions du Patrimoine, 2002, p. 151 et 264 (Études et documents. Monuments et Sites, 1).

²⁵ Edmond REUSENS, « Pouillé de l'ancien diocèse de Cambrai », dans *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de Belgique*, 2^e série, 12, 1900, p. 137. IDEM, « Pouillé du diocèse de Cambrai. Les doyennés de Grammont, de Hal, de Bruxelles, d'Alost, de Pamele-Audenarde et d'Anvers en 1567 », dans *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de Belgique*, 2^e série, 12, 1900, p. 293. AAMB, Historische Archieven, Br 2 (ca. 1575), f° 59-60r ; Br 3 (1593-1614) et Br 8 (1682-1685).

²⁶ Voir à ce sujet Georges DESPY, « Le domaine de Watermael au début du X^e siècle », dans *Cahiers Bruxellois*, 4, 1959, p. 1-8 et Paulo CHARRUADAS, « De la campagne à la ville. Peuplement, structures foncières et croissance économique dans la région de Bruxelles avant l'an mil », dans *Medieval and Modern Matters*, 2, 2011, p. 11.

²⁷ P. CHARRUADAS, *Croissance rurale et essor urbain à Bruxelles. Les dynamiques d'une société entre ville et campagne*, Bruxelles, 2011, p. 61 et suiv. (Mémoires de l'Académie royale de Belgique. Classe des Lettres).

Remise dans son contexte historique, une datation de la chapelle autour des années 1100 est plausible. Si la première mention connue du village d'Auderghem ne survient qu'au milieu du XII^e siècle dans une charte du duc de Brabant Godefroid III (1142-1190), le document en question révèle toutefois un événement antérieur de plusieurs décennies. Vers 1148-1152, le duc, transférant un alleu sis à Auderghem au prieuré de Forest, précise en effet que ledit alleu, avec toutes ses dépendances (*alodium apud Oldrengem cum omnibus appendiciis suis*), avait été donné jadis librement par son grand-père, le duc Godefroid I^{er} (1095-1139), au châtelain de Bruxelles, Francon I^{er} (1096-1125). Ce dernier l'avait alors possédé durant plus de trente ans (*triginta annis et amplius*). Cet acte situe donc chronologiquement l'existence d'un important alleu seigneurial structuré ou en cours de structuration à Auderghem peu après la nomination de Francon I^{er} à l'extrême fin du XI^e siècle²⁸. Dans une région marquée alors par un essor agricole important et la fixation des noyaux d'habitat villageois dans la première moitié du XII^e siècle, rien n'empêche de situer la construction de la chapelle dans une période comprise entre 1050 et 1150. Dans le même temps, il convient de rester prudent. Si cette mention s'accorde avec une église bâtie à cette époque, donnant ainsi théoriquement raison à la datation proposée par Lemaire, elle ne la confirme pas pour autant. Il est tout aussi acceptable de supposer des paroissiens d'Auderghem se rendant à l'église Saint-Clément de Watermael durant les premières décennies du développement de leur hameau avant qu'une chapelle Sainte-Anne y soit érigée, plus tardivement, dans le courant du XII^e siècle, voire au début du XIII^e siècle. En effet, la première mention certaine de l'existence d'un oratoire à Auderghem n'est pas antérieure à 1251 : à cette date, une charte localise un bien *inter ecclesiam de Oudrengem et paludem, in loco dicto Bodem*²⁹. À ce jeu-là, malheureusement, le recoupement des données archéologiques et historiques concorde insuffisamment et la confrontation ne fournit pas d'indices précis et décisifs.

Les fouilles menées par le chanoine durant le mois de juillet 1915 ne semblent pas avoir révélé de traces de structures antérieures. Il est évidemment délicat d'argumenter sur ce point tant la fouille, menée il y a un siècle, pose des questions de méthode : la surface fouillée dans la chapelle, plutôt restreinte (le sous-sol du chœur et une partie du sous-sol de la nef, surtout le long des murs), fut-elle suffisante ?

²⁸ Paul BONENFANT, Anne-Marie BONENFANT-FEYTMANS, Alain DIERKENS et David GUILARDIAN, eds., *Actes des comtes de Louvain, puis ducs de Brabant (XI^e-XII^e siècles)*, Bruxelles, Commission royale d'Histoire, à paraître, cité dans P. CHARRUADAS, *Croissance rurale...*, *op. cit.*, p. 285.

²⁹ Alphonse WAUTERS, *Histoire des environs de Bruxelles*, Bruxelles, 1855, rééd. 1973, vol. 9A, p. 184, note 1. Victor TAHON, « Le prieuré de Val-Duchesse », dans *Annales de la Société royale d'Archéologie de Bruxelles*, 23, 1909, p. 335.

En outre, Lemaire fut-il attentif à d'éventuelles colorations de sol – des trous de poteau – sous le pavement où il fit exécuter des sondages, permettant alors de détecter des structures antérieures en charpente ? S'il peut avoir été peu préoccupé par ces traces archéologiques, souvent ténues et qui requièrent d'ailleurs un œil averti, il est en revanche peu probable qu'il ait fait l'impasse sur des tombes, qui sont régulièrement découvertes en association avec ces traces, notamment dans les espaces de chœur³⁰. En l'état de ce qu'il affirme, on peut accepter pour probable, mais sans certitude absolue, que l'église d'Auderghem fut bel et bien la première occupation ecclésiale sur le site, directement construite en dur³¹. Les dimensions primitives de la chapelle (sans la tour), telles qu'elles ont pu être révélées par la fouille et reconstituées en 1915-1917 (12 x 7 et 5 x 5 m), correspondent d'ailleurs assez bien aux standards des églises 'préromanes' découvertes dans l'espace belge et globalement datées des IX^e-XI^e siècles³². Compte tenu de ce que nous avons évoqué plus haut sur la datation possible de la chapelle (XI^e, XII^e, voire XIII^e siècle), force est de considérer que certains modèles architecturaux, souvent les plus simples il est vrai, pourraient avoir eu la vie longue !

Un événement important pour la localité fut la fondation en 1262 par la duchesse Aleyde de Brabant d'un couvent de Dominicaines et son installation un peu en contrebas de la chapelle, vers le vallon de la Woluwe (raison pour laquelle l'institution prit le nom de *Val-Duchesse* ou *Hertoginnedal*)³³. Après avoir reçu le patronat de Saint-Clément en 1271, Val-Duchesse reçut également celui de Sainte-Anne

³⁰ De nombreuses églises « romanes » de l'espace belge, y compris en région bruxelloise, ont révélé des trous de poteaux et d'anciennes sépultures attestant d'une église en bois préalable aux premières constructions en pierre : Claus AHRENS, *Die frühen Holzkirchen Europas*, Stuttgart, 2001 et, pour la région bruxelloise, Stephan VAN BELLINGEN, « Réexamen des fouilles archéologiques de J. Mertens sur le site de l'ancienne église Saint-Pierre à Neder-Heembeek » dans Marc MEGANCK et Alain GUILLAUME, *Atlas du sous-sol archéologique de la Région de Bruxelles*, vol. 23 : *Neder-Over-Heembeek*, Bruxelles, 2011, p. 76-90. P. CHARRUADAS, « Des origines à la naissance de Bruxelles... Le peuplement ancien dans la région bruxelloise », dans *Bruxelles Patrimoines*, Hors-série : *Le patrimoine écrit notre histoire*, 2013, p. 9-17.

³¹ Contrairement à ce qu'affirment parfois certaines publications, par exemple : *Le vieil Auderghem. Images d'un hameau forestier*, catalogue d'exposition, Bruxelles, 1984, p. 23.

³² Les plans reconstitués sur base des trous de poteaux sur plusieurs sites d'église attestent des dimensions allant de 7 à 9 m de long pour 3,50 à 6 m de large. Les chœurs, plus petits, varient entre 3 et 5,5 m de large pour 5 m de long : S. VAN BELLINGEN, « Réexamen des fouilles archéologiques... », *op. cit.*, p. 79-82. Tine RASSALLE, *De pre-Romaanse kerk in Vlaanderen: een archeologische inventarisatie*, Mémoire de licence en archéologie, Universiteit Gent, 2007, p. 209-211, 215.

³³ Ambrosius M. BOGAERTS, *Het klooster Hertoginnedal der zusters dominikanessen te Oudergem, 1262-1797*, Leuven, 1979, p. 59 (Bouwstoffen voor de geschiedenis der Dominikanen in de Nederlanden, 18). V. TAHON, « Le prieuré... », *op. cit.*, p. 260.

quelques décennies plus tard, le 25 juin 1307. On apprend à cette occasion que le desservant de l'église, *presbiter in ecclesia de Oudergem*, portait le titre de *Magister* et se nommait *Egidius*³⁴. Un cimetière existait probablement, mais à partir d'une date que l'on ignore précisément³⁵. La carte de Ferraris le représente en tout cas pour la fin du XVIII^e siècle³⁶. À partir de 1307, l'oratoire semble avoir été entièrement soumis à la direction des Dominicaines – l'aumônier du couvent y assura bientôt le service paroissial et, à partir du XVI^e siècle, les sœurs y firent célébrer la Sainte-Anne tous les 29 juin³⁷ – au point peut-être que les autorités de cette institution n'aient pas (ou peu) jugé nécessaire la production d'écrits relatifs à sa gestion. Les archives de Val-Duchesse, pourtant objet d'un inventaire analytique, ne comportent aucune mention de Sainte-Anne³⁸. Seules les archives de l'Archevêché à Malines conservent, dans des séries toutefois très incomplètes, les registres de l'époque moderne contenant le compte rendu des visites décanales³⁹. Toutefois, ces visites ne semblent avoir été effectuées par le doyen qu'à l'église mère Saint-Clément. Il en ressort pour notre propos que ces comptes rendus, outre les informations fiscales habituelles relatives aux revenus paroissiaux, n'apportent des éléments matériels que sur le centre paroissial (église Saint-Clément, maison pastorale et cimetière attenant)⁴⁰. Les renseignements sur les oratoires dépendants sont le plus souvent

³⁴ A. M. BOGAERTS, *Het klooster Hertoginmedal...*, *op. cit.*, p. 242-243, n° 39. L'acte en question, connu seulement par une copie du XVI^e siècle, porte au dos : *Incorporatio altaris S. Annae de Watermael conventui de Oudergem sub Watermale – Joannes den hertoege van Brabant confereert het godshuys van Auweghem [sic] die cappelle van St. Anne 1307.*

³⁵ Il fut désaffecté en 1843, lors du déplacement du siège paroissial vers la nouvelle église Sainte-Anne : Marc MEGANCK et Alain GUILLAUME, *Atlas du sous-sol archéologique de la région de Bruxelles*, vol. 21 : *Audergem*, Bruxelles, 2010, p. 49-50.

³⁶ Carte de cabinet des Pays-Bas autrichiens, par le comte Joseph de Ferraris, n° 77/2 (ca. 1778).

³⁷ V. TAHON, « Le prieuré... », *op. cit.*, p. 432-435. Adolphe MIGNOT, *Le Prieuré de Val-Duchesse en 1782. Het Klooster van Hertoginne-Dal in het jaar 1782*, Bruxelles, 1969, p. 129.

³⁸ André UYTTEBROECK et Andrée GRAFFART, *Inventaire des archives du prieuré de Val-Duchesse à Audergem*, Bruxelles, AGR, 1979 (Inventaires analytiques, 2^e série, 2).

³⁹ Alfred D'HOOP, *Inventaire général des archives ecclésiastiques du Brabant*, t. II : *Églises paroissiales, cures, chapelles, bénéfices – Bienfaisance*, Bruxelles, AGR, p. 9. Michel CLOET, Nicole BOSTYN et Katrien DE VREESE, *Repertorium van dekenale Visitatieverslagen betreffende de Mechelse Kerkprovincie (1559-1801)*, Louvain, 1989.

⁴⁰ AAMB, Historische Archieven, BR2 (ca. 1575), f° 59, évoque le cimetière de Saint-Clément : *Septa cemiterii satis munita* ou encore la maison pastorale, *Domus pastoralis bene reparata*. Plus tard, BR8 (1683-1685), f° 40v, évoque encore le cimetière et la sacristie de l'église : *Cemiterium non est sufficienter closus [sic] ; Sacristia est debite munita.*

pauvres et indirects, liés aux rapports, parfois tendus, entre le curé de l'église mère, le couvent de Val-Duchesse en qualité de patron et le doyen, en matière d'organisation de la *cura animarum*⁴¹.

La chapelle desservait une petite communauté de fidèles, dont les effectifs semblent avoir été modestes avant le XVIII^e siècle. Le dénombrement de 1374, recensant les personnes adultes – c'est-à-dire les chefs de famille, à la tête d'un foyer – capables de payer un impôt pour soutenir les finances ducales après la bataille de Bäsweiler, ne compte guère plus de 121 unités familiales (chiffre à multiplier par quatre ou cinq, soit entre 500 et 600 habitants au total ?) pour la paroisse de Watermael et ses dépendances d'Auderghem et de Boitsfort⁴². Ce document est difficile à manier, puisqu'on ignore quelle partie de la population ne fut pas soumise à l'impôt, comme il demeure d'ailleurs impossible de déterminer la part auderghemoise de cet effectif global. Le dénombrement de 1496 comptabilise un chiffre de population assez proche : à l'exception des chasseurs de la Vénérie ducal, des fonctionnaires du château de Trois-Fontaines, des religieux de Val-Duchesse et du Rouge-Cloître et de l'une ou l'autre résidence seigneuriale de villégiature, l'ensemble paroissial s'élève à 102 foyers taxables, auxquels s'ajoutent 37 foyers pauvres ne pouvant contribuer aux aides et impôts (soit une population avoisinant les 600 à 700 personnes, si on le multiplie par un coefficient de quatre ou cinq)⁴³. Ce niveau démographique demeure plus ou moins stable au XVI^e siècle. Le recensement de 1526 comptabilise 74 foyers aptes à payer pour 46 foyers pauvres⁴⁴, tandis qu'une visite décanale effectuée vers 1575 fournit le nombre de 702 fidèles⁴⁵.

Moins de trente ans plus tard, une forte décrue est observable. La visite décanale de 1602 rapporte en effet une population d'à peine 350 fidèles⁴⁶. Il faut évidemment replacer cette diminution spectaculaire dans le contexte particulièrement agité et violent des Guerres de religion⁴⁷ : face à une insécurité ambiante des campagnes, de nombreux ruraux émigrèrent en ville. Le niveau démographique médiéval ne fut pas compensé avant la fin du XVII^e siècle (en 1683-1685, deux visites décanales dénombrent 630 fidèles⁴⁸), avant d'être dépassé à la fin du siècle suivant. Un

⁴¹ AAMB, Historische Archieven, BR2 (ca. 1575), f° 59-60r ; BR3 (1593-1614), *passim* et BR8 (1683-1685), *passim*.

⁴² Joseph CUVELIER, *Les dénombrements de foyers en Brabant (XIV^e-XVI^e siècles)*, vol. 1, Bruxelles, p. 3.

⁴³ J. CUVELIER, *Les dénombrements...*, *op. cit.*, p. 197, 450-451.

⁴⁴ J. CUVELIER, *Les dénombrements...*, *op. cit.*, p. 197, 450-451.

⁴⁵ AAMB, Historische Archieven, BR2, f° 59.

⁴⁶ AAMB, Historische Archieven, BR3, f° 272.

⁴⁷ Jan DECAVELE, « Réforme et Contre-réforme », dans Jean STENGERS, éd., *Bruxelles. Croissance d'une capitale*, Anvers, 1989, p. 103.

⁴⁸ AAMB, Historische Archieven, BR8, f° 41v.

recensement des paroissiens de 1785 révèle en effet une augmentation importante – près de 1.500 fidèles, soit le double – et à la répartition surprenante : le nombre de communiant à Saint-Clément, église mère, s'élève alors à 230 âmes, tandis que les dépendances de Sainte-Anne et de Boitsfort en comptent respectivement 408 et 752⁴⁹ ! À ce moment, on le comprend aisément, d'intenses débats animèrent les responsables religieux en vue de réorganiser l'offre paroissiale dans la localité et modifier le siège historique de la paroisse. Au final, ils jouèrent la carte de la stabilité en renonçant à un projet de transfert du siège paroissial vers Boitsfort et en améliorant la desserte pastorale des chapelles⁵⁰.

Indépendamment des obligations du patron en matière d'entretien des édifices de culte sous sa tutelle, on peut imaginer que la faible démographie d'Auderghem, avant le XVIII^e siècle du moins, contribua indirectement au maintien de la petite chapelle, sans transformation importante⁵¹.

La localisation de ce peuplement pose également question. Il n'est pas impossible que la chapelle se soit retrouvée très tôt en marge des zones d'habitat. La vallée de la Woluwe comme espace d'exploitation économique, la route reliant Bruxelles à Overijse (*de Ysscher wech*) et, au-delà, à Namur (future chaussée pavée de Wavre et de Namur) et l'installation de Val-Duchesse peuvent avoir joué un rôle d'attraction du peuplement allant à l'encontre d'un éventuel noyau d'habitat primitif centré sur la chapelle, dont nous ignorons d'ailleurs tout⁵². Quoi qu'il en soit, la chapelle et son cimetière apparaissent isolés du reste du village à la fin du XVIII^e siècle⁵³. Néanmoins, si la chapelle ne semble pas avoir exercé une grande influence sur le peuplement, elle fut l'objet d'un pèlerinage, vraisemblablement d'importance locale, que les sœurs dominicaines exploitèrent à leur profit. Des indications datant du XVII^e siècle contenues dans l'ouvrage du père dominicain Henri Scelliers, *Beschrijvinge van het Clooster genaemt s'Hertoginnen-dael, by Auderghem* (1662), signale ainsi que sainte Anne, mère de la Vierge, y était implorée contre l'infertilité et les écrouelles⁵⁴.

⁴⁹ AAMB, Historische Archieven, liasse de Watermael. Documents de 1785.

⁵⁰ Loc. cit.

⁵¹ On imagine en effet mal, avec Victor Tahon, la chapelle capable d'accueillir plus d'une centaine de personnes : V. TAHON, « Le prieuré... », *op. cit.*, p. 330.

⁵² Leo EVERAERT, « De Sint-Annakapel te Oudergem », dans *Eigen Schoon en de Brabander*, 54, 1971, p. 323.

⁵³ Carte de cabinet des Pays-Bas autrichiens, par le comte Joseph de Ferraris, f° 77/2 (ca. 1778).

⁵⁴ L. EVERAERT, « De Sint-Annakapel te Oudergem », *op. cit.*, p. 324, citant Henri SCCELLIERS, *Beschrijvinge van de fondatie en de gelegtheydt van het clooster van H.H. Drievuldigheydt ghenamt s'Hertoginne dael by Auderghem*, Bruxelles, 1662, traduction du néerlandais par A. MIGNOT, *Le monastère de Val-Duchesse de 1262 à 1662*, Bruxelles, 1970, p. 73.

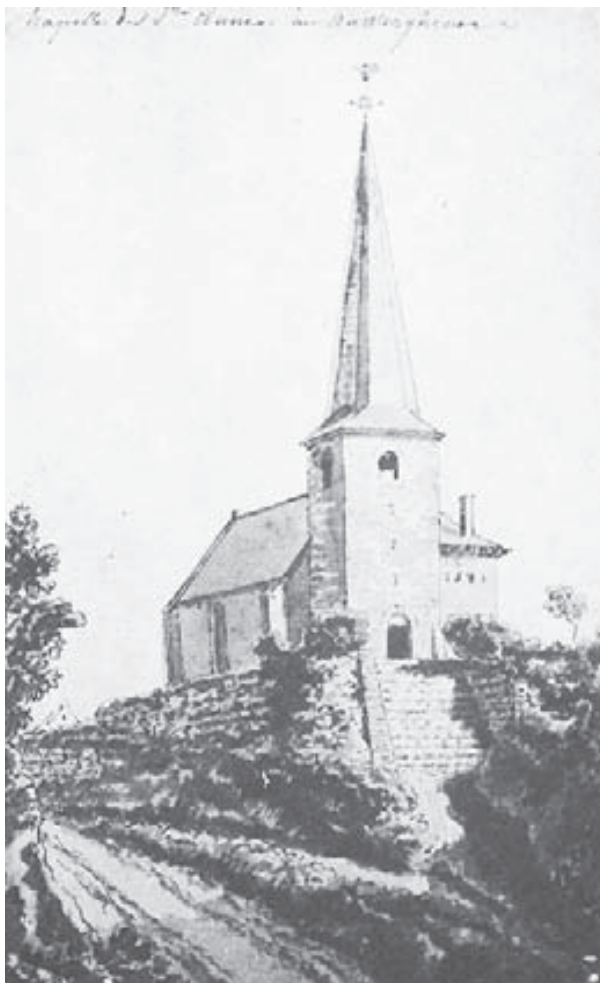


Fig. 6. Gravure du début du XIX^e siècle (collection privée)



Fig. 7. Gravure de Gaspard Bouttats, 1670-1690, représentant la chapelle dans la partie droite (collection privée)

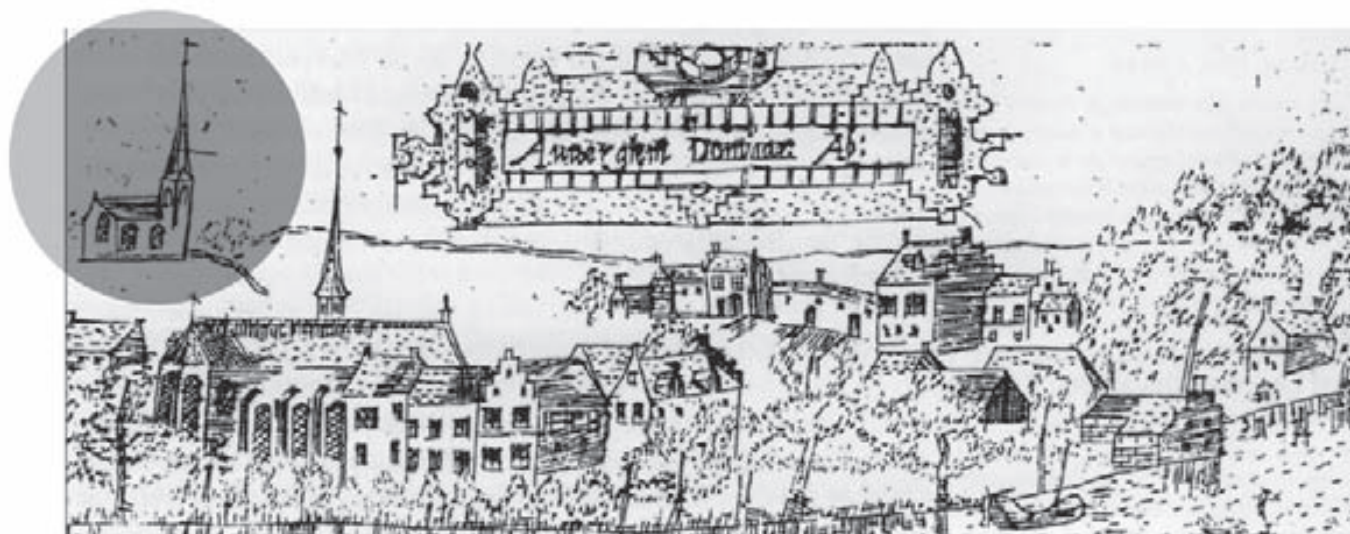


Fig. 8. Gravure du prieuré de Val-Duchesse, XVII^e siècle, représentant la chapelle dans le coin supérieur gauche (collection privée)

Un édifice à l'épreuve du temps

La chapelle Sainte-Anne semble avoir connu deux grands moments de bouleversement qui entraînent des modifications substantielles de sa physionomie primitive : d'une part, la période des troubles religieux de la fin du XVI^e siècle, d'autre part, le développement d'une exploitation agricole dans ses environs immédiats dans le courant du XIX^e siècle. Nous savons que le couvent de Val-Duchesse, à une centaine de mètres seulement, fut incendié en 1562-1563, puis vandalisé à nouveau durant les années 1577-1585, une période d'agitation civile intense marquée par la prise de pouvoir à Bruxelles des Réformés⁵⁵. Par ailleurs, une chute démographique importante de la population de la paroisse eut lieu entre 1575 et 1602. Il fait donc peu de doutes que l'ensemble villageois Watermael-Auderghem-Boitsfort fut durement touché par les troubles religieux de la fin du XVI^e siècle. Pour la chapelle d'Auderghem, les informations sont donc indirectes. Il est toutefois très probable qu'elle connut à ce moment une campagne de travaux, comme le laissent deviner des ancrs de mur millésimés <1581> représentés sur une aquarelle du début du XIX^e siècle montrant l'édifice depuis le sud-ouest⁵⁶. Ces ancrs apparaissent sur une construction haute (deux niveaux plus combles, avec cheminée), accolée au mur sud de la tour, coiffée alors d'une flèche (fig. 6). L'information livrée par cette image pose toutefois problème. Le millésime est peut être correct, mais il apparaît sur une construction annexe de la chapelle qui ne semble pas antérieure au XVIII^e siècle. Une gravure de Val-Duchesse par Gaspard Bouttats, dans les années 1670-1690, livre une image différente. Cette représentation laisse apparaître une chapelle avec sa tour coiffée d'une flèche, sans bâtiment annexe avec cheminée, mais dotée d'une construction de type porche ayant été érigée sur le mur sud de la nef (fig. 7)⁵⁷, à l'endroit précis où une porte existait avant la restauration de 1915-1917 (voir *infra*). Deux autres gravures du XVII^e siècle représentant le couvent de Val-Duchesse – l'une anonyme (fig. 8)⁵⁸, l'autre de Jacques Harrewijn publiée dans *Castella et Praetoria*

⁵⁵ A. WAUTERS, *Histoire...*, *op. cit.*, vol. 9A, p. 179-181. A. M. BOGAERTS, *Het klooster Hertoginnedal...*, *op. cit.*, p. 122, 304-308, n° 304, p. 389-391, n° 160. M. MEGANCK et A. GUILLAUME *et al.*, *Atlas...*, *op. cit.*, p. 51. Sur cette période de l'histoire de Bruxelles, voir Olivier CAMMAERT, « L'iconoclasme sous la république calviniste à Bruxelles », dans Monique WEIS, ed., *Des villes en révoltes. Les 'Républiques urbaines' aux Pays-Bas et en France pendant la deuxième moitié du XVI^e siècle*, Turnhout, p. 47-52 (Urban History, 23).

⁵⁶ L. EVERAERT, « De Sint-Annakapel te Oudergem », *op. cit.*, p. 325-326, 437. Aquarelle de la collection Adolphe Mignot, reproduite dans A. MIGNOT, *Le Prieuré de Val-Duchesse...*, *op. cit.*, p. 131.

⁵⁷ L. EVERAERT, « De Sint-Annakapel te Oudergem », *op. cit.*, p. 325. A. M. BOGAERTS, *Het klooster Hertoginnedal...*, *op. cit.*, p. 122.

⁵⁸ Reproduite dans M. MEGANCK et A. GUILLAUME, *et al.*, *Atlas...*, *op. cit.*, p. 50, fig. 32.



Fig. 9. Carte postale montrant la chapelle Sainte-Anne depuis le sud, entre 1902 et 1915 (collection privée des auteurs)

Fig. 10. Carte postale montrant la chapelle Sainte-Anne depuis l'est, entre 1902 et 1915 (collection privée des auteurs)



Fig. 11. Dessin de J. Devaere, 1832 (collection privée)

nobilium Brabantiae de Jacques Le Roy (1699)⁵⁹ – montrent toutes deux que la tour était coiffée d'une flèche dès cette époque. La première vue, prise depuis le nord-ouest, indique par ailleurs que les murs nord de la nef et du chœur avaient eux aussi été remaniés et percés de trois fenêtres gothiques (deux sur la nef, une sur le mur latéral du chœur). Des photographies anciennes⁶⁰ confirment que le chœur était, avant restauration, percé par au moins quatre fenêtres en arc brisé de format plus petit que celles placées sur les murs de la nef (fig. 9 et 10). La gravure d'Harrewijn est prise depuis le sud-ouest et laisse apparaître les deux contreforts encadrant l'entrée de la tour, tandis que le porche est ici représenté sur le mur nord. Une vue intérieure dessinée par J. Devaere, datée de 1832 (fig. 11), montre des

⁵⁹ Jacques LE ROY, *Castella et praetoria nobilium Brabantiae*, Leyde, 1699, p. 47.

⁶⁰ Institut Royal du Patrimoine Artistique, à Bruxelles, Photothèque : E 9029 et E 9030. Ces photographies, datant de la fin XIX^e-début du XX^e siècle, sont reproduites dans A. Wauters, *Histoire...*, *op. cit.*, vol. 9A, p. 186-187, mais elles ne sont pas en place à l'heure actuelle dans la collection de l'Institut.

berceaux brisés lambrissés couvrant le chœur et la nef⁶¹. Ceux-ci remplaçaient la couverture romane originale faite d'un simple plafond sous charpente. Ce changement impliqua nécessairement le remplacement de la charpente primitive, sans doute de la famille des structures à chevrons formant ferme, par une charpente spécifique – malheureusement non documentée par Lemaire –, fonctionnant avec des entrails retroussés permettant la mise en œuvre d'une voûte sans entrails visibles dans les parties basses de la charpente⁶². Enfin, l'aquarelle du XIX^e siècle évoquée plus haut et renseignant la construction millésimée montre, d'une part, que la tour était toujours surmontée d'une flèche et que le mur nord de la nef était alors devenu aveugle, renforcé de trois contreforts⁶³.

Quel bilan peut-on tirer de toutes ces données pour cette première période de remaniements ? La chapelle romane connut incontestablement une remise au goût du jour dans le vocabulaire gothique. Étant donné l'importance du chœur comme pôle liturgique, on pourrait imaginer que cette partie de la chapelle ait été remaniée en premier lieu, peut-être dès avant les rénovations de la fin du XVI^e siècle. Néanmoins, la nature apparentée des transformations apportées à la fois au chœur et à la nef tend à grouper dans une même phase et à titre d'hypothèse plusieurs transformations renseignées à différents moments par l'iconographie. Nous pensons que se situent vraisemblablement dans une même phase, autour de 1581 : le remplacement du chevet droit, retrouvé en fouille (voir Annexe), par une abside à trois pans ; le rehaussement des murs gouttereaux de la nef et du chœur, accompagnés du percement des fenêtres gothiques ; l'aménagement d'une nouvelle charpente lambrissée en berceau brisé couvrant le chœur et la nef et la modification de la pente du toit, passant alors de 45° à 55° environ (conformément à la verticalité du gothique) ; la construction d'un porche d'entrée latéral sur le mur gouttereau sud de la nef. La « porte du paradis »⁶⁴ et la petite baie ébrasée, retrouvées dans le chœur lors de la campagne de décapage, furent probablement bouchées à cette occasion pour renforcer la stabilité des murs plus fortement mis à contribution par les nouvelles fenêtres gothiques. Dans la nef, l'ouverture d'une porte latérale avec arc surbaissé, fonctionnant avec le porche, prit également place à ce moment. Cette baie de porte est très vraisemblablement postérieure à l'aménagement original de la chapelle

⁶¹ L. EVERAERT, « De Sint-Annakapel te Oudergem », *op. cit.*, p. 326. A. M. BOGAERTS, *Het klooster Hertoginnedal...*, *op. cit.*, p. 122. Ce document, signé J. Devaere Fecit, est reproduit dans A. MIGNOT, *Le Prieuré de Val-Duchesse...*, *op. cit.*, p. 31, sous le titre *Intérieur de la Chapelle de Ste Anne à Auderghem à une lieue de Bruxelles. 1832.*

⁶² Patrick HOFFSUMMER, ed., *Les charpentes...*, *op. cit.*, p. 156-158.

⁶³ L. EVERAERT, « De Sint-Annakapel te Oudergem », *op. cit.*, p. 326.

⁶⁴ Porte en général ménagée dans l'une des parois latérales du chœur et réservée en théorie au desservant.

d'après les fouilles (fig. 4)⁶⁵. Tout d'abord, sa typologie est plus moderne que médiévale. Ensuite, les sondages menés par Lemaire dans la nef ont révélé un niveau de pavement correspondant au seuil de cette porte. Mais ce niveau est stratigraphiquement situé plus haut de 50 cm par rapport au niveau de sol primitif (voir Annexe). L'ouverture de cette porte explique sans doute pourquoi on conserva au-dessus de son linteau, un peu désaxée, une petite baie romane primitive, laquelle ne fut pas remplacée par une fenêtre gothique de plus grande dimension, comme ce fut probablement le cas sur le reste du mur.

Sur le plan de la logique pure, le remplacement de la charpente et la construction d'une voûte lambrissée peuvent être liés au percement des fenêtres gothiques qui, plus hautes que les baies romanes d'origine, entraînent le rehaussement des murs latéraux et du faîte du toit. Ce rehaussement a été observé par le chanoine Lemaire dans la maçonnerie des gouttereaux et, pour le faîte du toit, par le recouvrement partiel de la fenêtre géminée est du second étage de la tour (voir Annexe).

Une question demeure concernant, d'une part, l'état aveugle du mur gouttereau nord, survenu entre le XVII^e et le début du XIX^e siècle et, d'autre part, le placement de la flèche sur la tour, probablement complétée par les deux contreforts de façade, le tout attesté au plus tôt au XVII^e siècle. Sur ce point, nous disposons heureusement de quelques indices. L'examen des reins des voûtes du rez-de-chaussée de la tour en 1915 a amené la découverte d'une épaisse couche de cendres de bois renfermant des morceaux de bronze fondu (voir Annexe). Par ailleurs, les maçonneries intérieures de la tour, à hauteur du deuxième étage, laissent apparaître de nombreuses traces de pierres calcinées et de mortier roussi témoignant d'un incendie (fig. 12)⁶⁶. Tout ceci indique que les parties hautes de la tour furent touchées par le feu, entraînant l'écroulement des toitures et charpentes et l'effondrement de la cloche. Ceci laisse surtout deviner que le premier étage ne fut pas voûté primitivement et que la voûte actuelle est un aménagement postérieur⁶⁷, peut-être le résultat d'une réparation qui – avec l'érection d'une nouvelle toiture en flèche et l'adjonction des contreforts –

⁶⁵ Bien que le plan de la chapelle avant restauration levé par Lemaire indique un aménagement parfaitement cohérent avec la maçonnerie du mur gouttereau.

⁶⁶ Sur ces traces, voir par exemple P. CHARRUADAS, Stéphane DEMETER, Michel DE WAHA, Vincent HEYMANS et Philippe SOSWNOSKA, « *Cepi incendioque delevi...* Enjeux politiques et réalité matérielle des destructions architecturales intentionnelles en Brabant méridional (XII^e-XVII^e siècles) », dans David ENGELS, Didier MARTENS et Alexis WILKIN, éd., *La destruction à travers l'histoire : pratiques et discours*, Bruxelles, 2013, p. 204-212.

⁶⁷ Luc-Francis Genicot, soulignant l'usage régulier de la voûte pour le rez-de-chaussée des tours romanes des XI^e-XII^e siècles, note justement que sa mise en œuvre aux étages est généralement plus limitée : L.-F. GÉNICOT, *Les églises mosanes...*, *op. cit.*, p. 270.



Fig. 12. Vue des maçonneries intérieures de la tour, deuxième étage, présentant des pierres calcinées et du mortier roussi (cliché Paulo Charruadas, 2013)

pourrait prendre place dans le contexte de la fin du XVI^e siècle⁶⁸. Dans ce cadre, la concentration anormale de blocs de grès ferrugineux, visible surtout sur la face occidentale de la tour à hauteur du premier étage, pourrait être un indice d'une reprise en sous-œuvre de la maçonnerie à ce niveau.

Un deuxième millésime <1667> est encore visible sur une pierre encastrée dans le mur de l'escalier menant à la chapelle⁶⁹, sans qu'il soit possible de déterminer à quoi cette date renvoie (si ce n'est à l'aménagement de l'escalier lui-même). Nous ne suivons donc pas sur ce point le chanoine qui adopta cette dernière date pour

⁶⁸ La correspondance chronologique que nous établissons entre la réparation de la chapelle à la fin du XVI^e siècle et l'étiage démographique évoqué plus haut au tout début du XVII^e siècle ne va pas sans poser problème. La question est d'autant plus épineuse que nous ignorons précisément comment se répartissait la charge financière de l'entretien de la chapelle entre le patron, Val-Duchesse, et les paroissiens. De même, il serait intéressant de préciser ce que représentait pour Val-Duchesse l'oratoire comme lieu de pèlerinage. En l'état, il faut imaginer que sa localisation aux portes du prieuré joua en faveur d'une restauration ambitieuse dans le goût du jour.

⁶⁹ V. TAHON, « Le prieuré... », *op. cit.*, p. 367. L. EVERAERT, « De Sint-Annakapel te Oudergem », *op. cit.*, p. 326.

caler la plus grande partie des transformations apportées à l'état roman initial de la chapelle⁷⁰.

La seconde phase de bouleversement de la chapelle peut être située à partir de la fin du XVIII^e siècle. La domination française entraîna en effet la fermeture de Val-Duchesse en 1796 et l'affectation de la chapelle et de ses abords à des fonctions non religieuses. Sainte-Anne ne rouvrit finalement ses portes au culte qu'après le Concordat de 1801⁷¹. Un document du 23 octobre 1806 évoque la *chapelle nommée Sainte-Anne, servant pour le culte catolique [sic] des habitants de ce hameau d'Auderghem*. Élément intéressant, le texte signale également que s'était adossée [à la chapelle] *une habitation composée de deux petites places, en outre un petit jardin (...)*. Cette demeure et le jardin attenant étaient alors occupés par une métayère⁷². Le cadastre primitif français de 1816 (mais préparé sur le terrain dans les années 1810-1812) confirme en effet qu'un bâtiment s'était adossé au côté sud de la chapelle, sur toute sa longueur : de forme oblongue et d'une largeur deux à trois fois plus petite que celle de la nef, il devait occuper au sol – si l'on accepte le gabarit donné par cette représentation – une assiette de *ca.* 12 x 3 m⁷³. C'est vraisemblablement cette construction, alors avec millésime <1581>, qui est représentée sur l'aquarelle du début du XIX^e siècle. Il est probable que ces ancrs furent récupérées sur le porche d'entrée latérale, détruit, pour laisser place à cette construction, et réutilisées selon une pratique très courante à l'époque⁷⁴. Après expropriation en 1812, la chapelle, l'habitation et le terrain furent vendus par les autorités françaises et hollandaises à divers propriétaires privés. En 1827, elle fut acquise par la commune de Watermael-Boitsfort⁷⁵. En dépit de cette période

⁷⁰ R. LEMAIRE, *La chapelle Sainte-Anne...*, *op. cit.*, *passim* et particulièrement p. 26 : « Les deux contreforts de la façade [de la tour] ne font pas partie de l'édifice primitif. (...) Comme ils furent ajoutés antérieurement à 1667, pour motif de solidité, on a cru bien faire de les y laisser. »

⁷¹ V. TAHON, *La chapelle Sainte-Anne à Val-Duchesse. Simple récit d'une heureuse résurrection*, Bruxelles, 1917, p. 13.

⁷² A. M. BOGAERTS, *Het klooster Hertoginnedal...*, *op. cit.*, p. 385-387, n° 158.

⁷³ AGR, Cartes et Plans manuscrits 8284, *Atlas cadastral général du canton d'Uccle, terminé sur le terrain en 1812, et confectionné en 1816*, f° 97v-98r, Auderghem, section B, dite d'Auderghem. Le cadastre réalisé par Philippe Vandermaelen (ca. 1836) montre également, mais malheureusement de manière moins précise, des ajouts accolés sur le mur sud de la chapelle (*Atlas cadastral du Royaume de Belgique – plan parcellaire de la commune de Watermael-Boitsfort avec les mutations jusqu'en 1836*, Bruxelles, 1836. Pour une reproduction, voir M. MEGANCK et A. GUILLAUME *et al.*, *Atlas...*, *op. cit.*, p. 16).

⁷⁴ Il suffit pour s'en convaincre de parcourir les pages des nombreux volumes du *Patrimoine monumental de la Belgique*.

⁷⁵ A. M. BOGAERTS, *Het klooster Hertoginnedal...*, *op. cit.*, p. 387-388, n° 158. A. MIGNOT, *Les douze propriétaires de 1812 à 1930 de la chapelle Sainte-Anne à Val-Duchesse – Auderghem*, Bruxelles, 1976, p. 13 et suiv.



Fig. 13. Carte postale montrant la chapelle Sainte-Anne depuis le sud, avant la rénovation des Madoux en 1902. Le bâtiment agricole accolé perpendiculairement au mur sud de la tour remplace un bâtiment plus élevé situé au même endroit, comme le laisse deviner l’empreinte d’une bâtière (collection Photothèque IRPA). Selon toute vraisemblance, ce bâtiment disparu apparaît sur l’aquarelle du début du XIX^e siècle (voir fig. 6)

de détention privée, un rapport du 29 juillet 1822, rédigé par une religieuse de Val-Duchesse à l’intention de l’archevêque de Malines, atteste du maintien du culte quotidien pour une population paroissiale de 856 fidèles⁷⁶. On a peine à imaginer une telle foule entassée dans la chapelle et on comprend mieux que Sainte-Anne l’ancienne ait été définitivement désaffectée en 1843 lors de l’érection à Auderghem d’une paroisse autonome et la construction d’une nouvelle église Sainte-Anne, plus vaste, au sud de l’ancien site, en bordure de la chaussée de Tervuren⁷⁷.

La chapelle, la construction attenante et le terrain furent alors vendus par la commune en 1860 au ministre d’État Henri de Brouckère, premier bourgmestre

⁷⁶ A. M. BOGAERTS, *Het klooster Hertoginmedal...*, op. cit., p. 388-389, n° 159 : *Alsoo zij aldaer ons oude kapelle van S. Anna voor kerk hadden daer dagelijks misse was voor die gemijnte daer wel 856 personen zijn, zoo mij mijnheer van Kampenhout, nu meier van Oudergem zijnde mij heeft gezijt, nu met alle voorvallen in het land heeft die capelle veel geleden, edog hebben zij altoos den goddenlijken dienst daer mogen behouden, alsoo daer veel toeloop was bij het miraculeus beld van Sint Anna (...).*

⁷⁷ V. TAHON, *La chapelle Sainte-Anne...*, op. cit. L. EVERAERT et Jaak DECEUNINCK, *De kerk en de Sint-Annaparochie van Oudergem (1843-1993)*, Anvers, 1993. A. MIGNOT, *Les douze propriétaires...*, op. cit., p. 20.

d'Auderghem en 1863⁷⁸. Ce dernier, après avoir fait l'acquisition de la ferme, loua l'ensemble comme exploitation agricole en 1868 avec mise en culture de l'ancien cimetière⁷⁹. Cette affectation eut une incidence matérielle profonde pour la chapelle, comme en atteste une photographie du XIX^e siècle : les baies gothiques du mur sud de la nef et du chœur furent remplacées par des ouvertures rectangulaires fonctionnelles, dans le bas et dans le haut des murs, tandis qu'un édifice simple d'un étage avec comble, complété par plusieurs appentis, fut accolé perpendiculairement au mur sud de la tour (fig. 13). L'empreinte de deux versants au sommet du premier étage de la tour et surmontant ladite construction laisse deviner une construction antérieure, peut-être le bâtiment haut avec cheminée aperçu sur l'aquarelle du début du XIX^e siècle.

Cette affectation invasive perdura jusqu'en 1902, année où la chapelle et son fonds furent rachetés par Alfred Madoux. Le nouveau propriétaire mit fin à l'usage profane du site et y entreprit une rénovation importante en vue d'y installer le caveau funéraire familial. La restauration fut radicale et supprima toutes les adjonctions liées à l'exploitation agricole, en particulier sur le mur sud, le plus touché : la construction accolée fut détruite (mais la porte latérale maintenue), de même que les « ouvertures [rectangulaires] modernes bouchées et ses deux baies en ogives (...) agrandies et regarnies de fenestragés [en fait, reconstituées] ». « Une petite sacristie fut bâtie dans l'angle ouest [en fait nord] du chœur »⁸⁰. Cette phase de rénovation est importante à souligner, car elle permet de prendre la mesure des altérations subies par le monument avant l'intervention des années 1915-1917.

En 1908, enfin, la veuve Madoux vendit la chapelle et le terrain à l'agent de change et vice-consul de Norvège, le baron Charles Dietrich, propriétaire du domaine de Val-Duchesse depuis 1903, qui l'incorpora dans sa propriété⁸¹. C'est à partir de ce moment que la Commission royale des Monuments et des Sites et le chanoine Lemaire entrèrent en scène, à la demande de Dietrich, pour y mener une restauration complète. Aux termes des travaux, la chapelle fut nouvellement consacrée en 1917 par le cardinal Mercier, archevêque de Malines, et rouverte au culte. Finalement, la chapelle fut léguée à la Donation royale par Dietrich en 1930, comme le reste du domaine de Val-Duchesse⁸².

⁷⁸ V. TAHON, *La chapelle Sainte-Anne...*, *op. cit.*, p. 14. A. MIGNOT, *Les douze propriétaires...*, *op. cit.*, p. 23-25.

⁷⁹ V. TAHON, *La chapelle Sainte-Anne...*, *op. cit.*, p. 14.

⁸⁰ V. TAHON, *La chapelle Sainte-Anne...*, *op. cit.*, p. 15.

⁸¹ V. TAHON, *La chapelle Sainte-Anne...*, *op. cit.*, p. 16-17. A. MIGNOT, *Les douze propriétaires...*, *op. cit.*, p. 30 et suiv.

⁸² A. MIGNOT, *Les douze propriétaires...*, *op. cit.*, p. 41.

À la veille de la restauration : une description de Victor Tahon (1909)

Nous disposons d'une description et d'un plan de la chapelle fournis par l'écrivain Victor Tahon en 1909, lesquels permettent de se faire une idée de l'édifice peu avant sa restauration, mais après la rénovation opérée par la famille Madoux en 1902. Lorsque Victor Tahon visita la chapelle en 1909, celle-ci présentait un aspect hétérogène. La tour romane demeure pour lui la partie la mieux conservée. La baie géminée donnant vers la nef apparaît alors bouchée et partiellement englobée dans les combles à la suite du rehaussement de la toiture. Tahon souligne que la nef était la partie la plus altérée. Une baie romane subsistait dans le mur sud, près de la tour, complétée par deux fenêtres gothiques, restituée en 1902 par la rénovation des Madoux. Quant au mur nord, il était alors dans sa totalité reconstruit en brique, sans ouverture, simplement renforcé de trois contreforts. L'auteur suggère avec justesse que les transformations gothiques s'accompagnèrent sans doute d'un remaniement de la toiture en vue de lui donner un profil plus aigu. Sous la toiture, poursuit Tahon, une voûte lambrissée en bois de forme brisée « sillonnée de nervures aussi en bois et décorée aux joints de motifs gothiques » avait été aménagée (fig. 11). Terminant avec le chœur, il le décrit comme étant de plan carré terminé par une abside polygonale à trois pans, percé par des fenêtres gothiques⁸³.

3. L'ŒUVRE DU CHANOINE LEMAIRE À SAINTE-ANNE : CONCEPTION ET NATURE D'UNE RESTAURATION

La doctrine du chanoine en matière de restauration

Avant d'aborder concrètement l'intervention du chanoine Lemaire à Sainte-Anne, il n'est pas inutile de rappeler quelles étaient ses conceptions en matière de restauration. Le chanoine a laissé une œuvre importante sur le sujet, en particulier son maître ouvrage *La restauration des monuments anciens* (1938)⁸⁴. En Belgique, sa

⁸³ V. TAHON, « Le prieuré... », *op. cit.*, p. 330-335.

⁸⁴ R. LEMAIRE, *La restauration des monuments anciens*, Anvers, 1938. Ouvrage postérieur de deux décennies à la campagne de Sainte-Anne, nous avons complété sa lecture par son Guide descriptif (R. LEMAIRE, *La chapelle Sainte-Anne...*, *op. cit.*), qui comporte aux pages 5-12 une présentation synthétique de ses idées, contemporaine de la restauration, ainsi que par un carnet manuscrit intitulé *Restauration*, daté de 1905-1906 (KU Leuven, UA, fonds Lemaire 16/2).

doctrine marqua les pratiques et demeura très influente bien au-delà de la Seconde Guerre mondiale⁸⁵.

À la lecture de ses travaux, il est frappant de constater combien la doctrine du chanoine Lemaire apparaît à la croisée des théories européennes en matière de restauration, opérant une sorte de synthèse entre la conception des « minimalistes », les adeptes du pittoresque influencés par les écrits de l'Anglais John Ruskin (1819-1900), et les tenants d'une intervention plus profonde, les « maximalistes », dans la foulée des théories de l'architecte français Eugène Viollet-le-Duc (1814-1879). Tout d'abord, il est indéniable que Lemaire fut influencé par l'architecte-restaurateur français. D'une manière générale, d'ailleurs, l'empreinte de Viollet-le-Duc en Belgique fut considérable⁸⁶. Trois grands principes théoriques de la pensée systématique du Français se retrouvent dans la vision du professeur de Louvain : un souci archéologique visant à permettre des interventions rationnelles basées sur les résultats d'observations et de fouilles si nécessaire ; une application souple et non doctrinaire des grands préceptes afin d'adapter la restauration aux situations pratiques ; enfin, une grande attention à la destination et à la fonction du monument à restaurer⁸⁷. Sur ce point, Viollet-le-Duc admettait volontiers des remaniements importants à visée fonctionnelle, dans la lignée des pratiques des bâtisseurs du passé⁸⁸.

Nous verrons bientôt dans le cas de la chapelle Sainte-Anne la place fondamentale que le chanoine accorda à l'archéologie comme forme d'étude préalable à la restauration. Il s'agissait, pour lui, d'un examen du sous-sol et des maçonneries – un examen invasif si on le pouvait pratiquement et financièrement : « La qualité maîtresse de l'architecte restaurateur sera sa science archéologique »⁸⁹. Dans le même temps, le chanoine Lemaire adopta une vision pragmatique et utilitariste

⁸⁵ Madeleine MANDERYCK, « De binnenrestauratie van de O.-L.-Vrouwekathedraal van Antwerpen », dans J. DE MAEYER, *et al.*, éd., *Negentiende-eeuwse restauratiepraktijk...*, *op. cit.*, p. 196.

⁸⁶ Herman STYNEN, *De onvoltooid verleden tijd. Een geschiedenis van de monumenten- en landschapszorg in België, 1835-1940*, Bruxelles, 1998, *passim*. J. DE MAEYER, *et al.*, éd., *Negentiende-eeuwse restauratiepraktijk...*, *op. cit.*, *passim*. Geert BEKAERT, « L'influence de Viollet-le-Duc sur l'architecture en Belgique et aux Pays-Bas vers 1900 », *Septentrion*, 1, 1985, p. 38-45.

⁸⁷ Eugène Viollet-le-Duc, « Restauration », dans *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI^e au XVI^e siècle*, Paris, 1856, t. 8, p. 14-34.

⁸⁸ Dans la vaste bibliographie consacrée à Viollet-le-Duc, voir par exemple G. BEKAERT, *À la recherche de Viollet-le-Duc*, Bruxelles, 1980 (Architectes+Recherches). Laurent BARIDON et François LOYER, *L'imaginaire scientifique de Viollet-le-Duc*, Paris, 1996 (Collections de l'Université des sciences humaines de Strasbourg. Villes, histoire, culture, société). Jean-Michel LENIAUD, *Viollet-le-Duc ou les délires du système*, Paris, 1994.

⁸⁹ R. LEMAIRE, *La restauration...*, *op. cit.*, p. 127 et suiv., p. 125 pour la citation.

conciliant les vues « minimalistes » et « maximalistes ». Dans ce sens, il appartenait pleinement au ^{XX}^e siècle et à la génération des Camillo Boito, Jan Kalf et Aloïs Riegl qui cherchaient à dépasser les antagonismes nés du ^{XIX}^e siècle⁹⁰.

Dans la foulée de l'architecte belge Louis Cloquet (1849-1920), le chanoine Lemaire opérait en effet une distinction importante entre « monument vivant » et « monument mort »⁹¹. Les premiers sont pour lui des édifices toujours en activité – continuant d'exercer leur fonction et par conséquent directement utiles pour la civilisation. Les seconds sont des bâtiments ayant perdu leur utilité pratique et ne rendant plus service. Toutefois, si les « monuments morts » n'ont plus d'utilité pratique, ils n'en sont pas moins des documents, c'est-à-dire des objets d'un immense intérêt pour les générations futures, à trois niveaux au moins : un « intérêt pittoresque », qui suscite chez celui qui regarde une émotion particulière et agréable ; un « intérêt archéologique et historique », le monument témoignant dans ses structures, tels une charte ou un récit narratif, des informations sur les hommes du passé (intérêt documentaire bien d'actualité en archéologie que le chanoine nomme « source monumentale »⁹²) ; enfin, un « intérêt artistique », qui suscite chez le connaisseur la jouissance esthétique face à une belle œuvre d'art.

Cette distinction n'implique toutefois aucune action automatique et décisive. Avec souplesse, le chanoine Lemaire plaidait pour une « théorie de la balance »⁹³ où chaque intérêt doit être pesé et confronté aux autres, un intérêt archéologique majeur pouvant, par exemple, contrebalancer un intérêt fonctionnel minime⁹⁴. Lemaire n'en fonde toutefois pas moins deux attitudes distinctes qui marquent dans son esprit un compromis entre les thèses de Ruskin et de Viollet-le-Duc. Un « monument mort » n'ayant plus d'utilité pratique doit être entretenu, tout au plus rénové, mais en aucun cas il ne doit être restauré, c'est-à-dire qu'il n'est pas utile de lui rendre son aspect complet tel qu'il est supposé avoir été créé. Il convient plutôt de le préserver du mieux possible dans son état pour qu'il continue à manifester les trois intérêts, voire dans certains cas qu'il disparaisse, puisque son

⁹⁰ Jukka JOKILEHTO, *A History of Architectural Conservation. The Contributions of English, French, German and Italian Thought towards an International Approach to the Conservation of Cultural Property*, thèse de doctorat inédite (University of York. Institute of Advanced Architectural Studies), 1985 (format PDF, février 2005), p. 389-390, 401-402.

⁹¹ R. LEMAIRE, *La restauration...*, *op. cit.*, p. 84 et suiv. Sur cette distinction chez Cloquet, voir J. JOKILEHTO, *A History of Architectural Conservation...*, *op. cit.*, p. 389.

⁹² R. LEMAIRE, *La restauration...*, *op. cit.*, p. 47. R. LEMAIRE, *La chapelle Sainte-Anne...*, *op. cit.*, p. 6 pour la citation.

⁹³ R. LEMAIRE, *La restauration...*, *op. cit.*, p. 119 : « Après mûr examen, après avoir mis dans la balance les divers coefficients en présence, il a été décidé soit de réparer, soit de restaurer, soit de reconstruire, de modifier, ou d'achever l'édifice. »

⁹⁴ R. LEMAIRE, *La restauration...*, *op. cit.*, p. 84 et suiv.

rôle est terminé⁹⁵. Néanmoins, en application du même principe de la balance, « si la restauration peut augmenter la valeur archéologique et esthétique, on le fera », sans toutefois aller trop loin dans la reconstruction, même en s'appuyant sur des documents historiques⁹⁶.

Un « monument vivant », en revanche, parce qu'il continue à servir concrètement la société, doit être restauré, voire même restitué, car outre les trois bénéfices qu'il peut apporter, il manifeste « un intérêt pratique », fonctionnel. « Il va donc sans dire que nous devons surtout les conserver soigneusement, ces monuments-là, les entretenir et, s'ils sont endommagés, les restaurer. Nous nous trouvons même parfois dans la nécessité de les modifier, de les agrandir ou de les achever, pour mieux les adapter à leur fonction. Tout en les traitant avec les égards dus à leur vieille noblesse, nous avons le droit d'exiger d'eux des services adéquats »⁹⁷. À l'instar de Viollet-le-Duc, le chanoine Lemaire justifiait l'adaptation nécessaire des « monuments vivants » à leurs éventuelles nouvelles fonctions par l'attitude même des architectes du passé, qui n'hésitèrent pas à transformer et à moderniser au point que « certains édifices constituent pour nous un cours presque complet d'archéologie du moyen-âge »⁹⁸.

Ceci n'empêche toutefois pas Lemaire de critiquer les conceptions de Viollet-le-Duc lorsqu'elles sont poussées à fond. La volonté de retour à des formes pures et originales (doctrine de l'unité de style), tirées parfois de l'imagination du restaurateur, a selon lui fait disparaître au XIX^e siècle de nombreux aménagements de l'époque moderne qui, outre le fait qu'ils auraient mérité d'être conservés, ont été remplacés par des pastiches et des reconstitutions fantaisistes, « dont la vue arrache des imprécations aux archéologues et des pleurs aux artistes »⁹⁹. L'audace dans la transformation et la restauration, si l'utilité l'exige, doit être menée avec la science de l'archéologue et le sens esthétique de l'artiste : d'une part, il convient de documenter ce qu'on restitue. « L'architecte reproduira identiquement les parties disparues, et il achèvera ce qui est imparfait, sans y mettre du sien » (attitude archéologique). Si les sources font défaut, alors l'architecte en tant qu'artiste reprendra ses droits (attitude esthétique) : « il ne s'efforcera pas d'inventer de l'« ancien », mais il composera

⁹⁵ R. LEMAIRE, *La restauration...*, *op. cit.*, p. 9 : « L'idéal serait que chaque chose disparût d'elle-même quand son rôle est terminé ».

⁹⁶ R. LEMAIRE, *La restauration...*, *op. cit.*, p. 89.

⁹⁷ R. LEMAIRE, *La restauration...*, *op. cit.*, p. 113. R. LEMAIRE, *La chapelle Sainte-Anne...*, *op. cit.*, p. 8 pour la citation.

⁹⁸ R. LEMAIRE, *La restauration...*, *op. cit.*, p. 18 et suiv., p. 19 pour la citation.

⁹⁹ R. LEMAIRE, *La restauration...*, *op. cit.*, p. 39 et suiv. R. LEMAIRE, *La chapelle Sainte-Anne...*, *op. cit.*, p. 9 pour la citation.

librement, en se contentant, à l'exemple de ses prédécesseurs d'avant le XVII^e siècle, d'obtenir un accord esthétique avec les parties subsistantes »¹⁰⁰.

On le voit, le chanoine Lemaire fonda une doctrine médiane, souple, à la fois utilitariste, esthétique et archéologique.

Le chanoine Lemaire à Sainte-Anne : entre réhabilitation fonctionnelle et intérêt archéologique

Abordons maintenant comment Lemaire mena en pratique la campagne de restauration de la chapelle Sainte-Anne. Le diagnostic général de la chapelle dressé par lui avant l'intervention et exposé dans son *Guide descriptif* est sans appel, révélant de prime abord un édifice globalement de peu d'intérêt : « monument mort », aménagé alors en chapelle funéraire pour la famille Madoux, un pis-aller où « elle n'était que la caricature d'un édifice religieux », par ailleurs d'un « intérêt pittoresque » moyen, d'un « intérêt artistique » « d'une banalité glaciale » à l'intérieur, insignifiante à l'extérieur tant les remaniements ultérieurs avaient été menés selon lui de manière indélicate, enfin d'un « intérêt archéologique » plutôt minime. « À l'exception du clocher, exemplaire bien conservé du type roman brabançon, tout ce qui restait de l'état primitif était caché ou abîmé, et les transformations effectuées au XVII^e siècle avaient été plutôt des déformations »¹⁰¹.

Avec un jugement aussi sévère, on comprend pourquoi il n'a pas cru bon d'intégrer la chapelle Sainte-Anne au corpus des églises de sa thèse sur *Les origines du style gothique en Brabant* (1906)¹⁰² et que celle-ci ne fut (re)mise à l'honneur qu'après la campagne de restauration : d'abord dans la thèse de Constant Leurs publié en 1922, puis dans la synthèse du chanoine sur l'architecture romane dans les anciens Pays-Bas (1952)¹⁰³.

Tous les ingrédients étaient réunis dans son système de pensée – et en application de sa théorie de la balance – pour aboutir à une non-restauration. Qu'est-ce qui changea la donne ? Les comptes rendus des séances de la Commission royale des Monuments et des Sites, à laquelle appartenait le chanoine Lemaire depuis 1913, et le contexte international permettent peut-être de lever un coin du voile et d'approcher cet épisode important de l'histoire de la chapelle.

¹⁰⁰R. LEMAIRE, *La restauration...*, *op. cit.*, p. 92. R. LEMAIRE, *La chapelle Sainte-Anne...*, *op. cit.*, p. 11-12 pour les citations.

¹⁰¹R. LEMAIRE, *La chapelle Sainte-Anne...*, *op. cit.*, p. 13-14.

¹⁰²R. LEMAIRE, *Les origines du style gothique en Brabant...*, *op. cit.*

¹⁰³C. LEURS, *Les origines du style gothique en Brabant...*, *op. cit.*, p. 64-70. R. LEMAIRE, *De romaanse bouwkunst...*, *op. cit.*, p. 98 et 141.

Dès 1902, l'attention de la Commission avait été attirée par le comte Aymard d'Ursel sur l'état de dégradation de la chapelle et, le 19 juin de cette année, une inspection des lieux avait été organisée. La visite, antérieure de peu à la rénovation par les Madoux, fit l'objet d'un compte rendu par l'architecte en chef de la Province de Brabant, Valère Dumortier, membre correspondant de la Commission, qui fournit une appréciation générale de la chapelle, un édifice en mauvais état. Dumortier souligne pour la tour qu'« une seule de ces baies, celle du sud, est à peu près intacte : les autres ont perdu leur colonnette et, par suite, leur tympan. La couverture de la tour est en fort mauvais état¹⁰⁴ (...). Le mur sud de la nef paraît remonter à une époque encore plus reculée que la tour ; on y remarque une petite baie romane qui n'a guère que les proportions d'une meurtrière (...). La nef et le chœur ont été très remaniés (...) ; leur couverture était en bardeaux ; les bardeaux ont disparu, mais leur ossature en charpente existe encore »¹⁰⁵.

L'opportunité d'une restauration se concrétisa finalement en 1915, en pleine guerre. Le nouveau propriétaire du château de Val-Duchesse, le baron Charles Dietrich, sollicita la Commission en vue de procéder à des travaux afin que l'édifice devienne la chapelle privée de son domaine¹⁰⁶. « Indigne du magnifique domaine de Val-Duchesse », selon le chanoine Lemaire, une campagne de fouille et une restauration complète, financées entièrement par les deniers du propriétaire, redevenaient une option. Le monument, à l'état de « mort », ressuscitait grâce à ce nouveau projet d'affectation¹⁰⁷. Il faut en convenir, l'argument est pertinent, mais subtil et montre combien la doctrine du chanoine était fondamentalement pragmatique. Il convient aussi de bien prendre la mesure du moment. La chapelle Sainte-Anne fut, selon toute vraisemblance, l'unique restauration survenue en Belgique durant les années de la Grande Guerre. On imagine dès lors sans difficulté qu'en cette période marquée en Belgique par de lourdes destructions matérielles et architecturales, la Commission et le chanoine Lemaire saisirent l'occasion sans hésiter¹⁰⁸. Un compte rendu publié par la Commission en 1919 et dressant le bilan final et circonstancié de la campagne laisse deviner que l'initiative fut peut-être bien plus partagée : « Treize années plus tard [après la première visite sous l'œil de Valère Dumortier], nous [la Commission]

¹⁰⁴Une ancienne photographie prise de l'ouest, non datée, mais vraisemblablement antérieure à la restauration des Madoux en 1902, montre un trou important dans la couverture de la tour, laissant apparaître des éléments de charpente : Hubert SCHOTS, *Auderghem et ses peintres*, Bruxelles, 1978, p. 12.

¹⁰⁵BCRAA, 41, 1902, p. 132-134.

¹⁰⁶BCRAA, 55, 1916, p. 10 et 75.

¹⁰⁷R. LEMAIRE, *La chapelle Sainte-Anne...*, op. cit., p. 14. BCRAA, 55, 1916, p. 75 ; 58, 1919, p. 44.

¹⁰⁸Nous devons cette importante remarque à Thomas Coomans. Qu'il en soit ici, encore une fois, remercié.

revînmes à la charge cette fois auprès de M. Ch. Dietrich, propriétaire du domaine de Val-Duchesse, dans lequel il avait englobé, depuis quelque temps, la charmante chapelle romane du XI^e siècle. Les transformations qu'elle avait subies la rendaient méconnaissable. (...) Nous applaudîmes à la décision que son haut goût artistique avait inspirée au propriétaire, de faire restaurer ce petit temple et d'en commettre la charge à un artiste consciencieux et plein d'expérience, notre savant collègue, M. le chanoine Lemaire, professeur à l'Université de Louvain. Nous lui conseillâmes de faire procéder à des fouilles internes et externes et d'exécuter prudemment des dérochages à l'intérieur. Dès le 10 septembre 1915, M. Dietrich nous annonça que ces travaux préliminaires étaient terminés et nous engagea à les venir examiner. Nous n'y manquâmes point et suivîmes, dès lors, les travaux qui s'exécutèrent sans interruption, d'après les plans que M. Lemaire soumit, jusque dans les détails, à la critique de la Commission royale. Le résultat (...) fut des plus heureux. (...) La critique publique (...) a ratifié, croyons-nous, sans exception, les félicitations chaleureuses que nous adressâmes, les 11 et 14 juillet 1917, à MM. Ch. Dietrich, le chanoine Lemaire, maître d'œuvre ; l'architecte Herman Lemaire ; Mlle Lemaire, artiste en broderies ; MM. van Gramberen, artiste-peintre ; Vermeylen, sculpteur ; Bisschops, orfèvre ; Désir, tapissier ; et Breydel, architecte-paysagiste. Heureux ceux qui, comme M. Dietrich, purent grâce à de favorables circonstances, soustraire des artistes, artisans et ouvriers à la désespérante plaie du chômage ! »¹⁰⁹. Replacé dans ce contexte, il apparaît bien que le projet de restauration relève d'une initiative concertée dans un climat sociopolitique et matériel exceptionnel (la guerre) – ce qui souligne la portée symbolique du projet de restauration –, dans un cadre géographique et financier idéal – une chapelle désaffectée et isolée dans un vaste domaine privé et un propriétaire aisé disposé à prendre l'ensemble des frais à sa charge. Par ailleurs, le lecteur aura bien remarqué que trois Lemaire sont, au total, impliqués dans la campagne de restauration. L'architecte Herman Lemaire n'est autre que le frère du chanoine, architecte en chef au Ministère des Travaux publics et père de Raymond M. Lemaire. Mademoiselle Maria Lemaire était la sœur du chanoine et de l'architecte Herman¹¹⁰. Les modalités globales de mise en route de la restauration révèlent une opération de circonstance et d'opportunité.

La justification donnée par Lemaire lui-même dans son *Guide descriptif*, ambigu de prime abord, prend un sens plus concret : « monument mort » de peu d'intérêt et donc inéligible pour une restauration, « les parties anciennes restées apparentes

¹⁰⁹ BCRAA, 58, 1919, p. 287-288.

¹¹⁰ BCRAA, 56, 1917, p. 98 : « La restauration de cette chapelle, exécutée sous la direction de notre distingué Collègue M. le chanoine Lemaire, (...) auquel ont collaboré outre M. le chanoine Lemaire, son frère, M. l'architecte Lemaire, sa sœur, Mademoiselle Lemaire... ».

faisaient soupçonner cependant dans le monument un spécimen intéressant de l'époque romane primitive, et il était permis d'espérer que des fouilles intelligemment conduites, auraient amené plusieurs découvertes précieuses ». Il ajoutait à bon droit que « les fouilles archéologiques sous les églises, toujours fécondes, sont le plus souvent fort difficiles à exécuter pour des motifs d'ordre pratique ou financier (...). Par exception, tel n'était pas le cas ici. On était libre d'aller jusqu'au bout, sans tenir compte d'autres considérations. (...) On résolut donc de faire de la chapelle Sainte-Anne une restauration vraiment archéologique, sans aucune autre arrière-pensée, d'autant que l'art et le pittoresque ne pouvaient qu'y gagner et que l'utilité y trouverait également son compte »¹¹¹.

La campagne de fouille et de restauration

La campagne se déroula d'août 1915 à mai 1917. Les options choisies sur le plan architectural furent celles dictées par Lemaire, en accord avec la Commission qui assura un suivi des travaux et proposa plusieurs correctifs de nature pratique. Les découvertes et les observations archéologiques imposèrent les lignes directrices (voir Annexe). Sur le plan pictural et concernant le mobilier, tout document faisant défaut, la restauration chercha à articuler au mieux harmonie esthétique et besoins liés à la nouvelle destination : « Lui rendre scrupuleusement ses formes architecturales primitives, a été un acte de piété archéologique ; lui assurer une décoration et un ameublement harmonisés avec la construction d'une part et avec la destination de l'autre, était une œuvre d'adaptation difficile mais bien faite pour tenter l'artiste. Il fallait, tout en ne nuisant pas à l'aspect sévère et simple des lignes d'ensemble, produire l'aspect riche qui convient à une chapelle de château »¹¹². Un riche programme iconographique fut ainsi imaginé en l'honneur de sainte Anne, « l'aïeule du Sauveur », et exposant de manière détaillée le mystère de la Rédemption¹¹³.

Si le chanoine travailla d'une manière générale en bon archéologue, il ne semble pas avoir poussé la méthode jusqu'à enregistrer graphiquement sa zone de fouille et ses observations par des relevés précis de la situation existante au moment de son intervention. Rien de tout cela dans ses archives, si ce n'est plusieurs plans, des dessins, parfois métrés, et des croquis de situation¹¹⁴. On notera en particu-

¹¹¹R. LEMAIRE, *La chapelle Sainte-Anne...*, *op. cit.*, p. 14-15. Voir également IDEM, « La doyenne des églises... », *op. cit.*, p. 290.

¹¹²R. LEMAIRE, *La chapelle Sainte-Anne...*, *op. cit.*, p. 45.

¹¹³R. LEMAIRE, *La chapelle Sainte-Anne...*, *op. cit.*, pp. 45 et suiv.

¹¹⁴KU Leuven, UA, fonds Lemaire 643, pièces n° 354/1/3, 354/1/5, 354/1/6, 354/1/8, 354/1/9, 354/1/12 et 354/1/14.

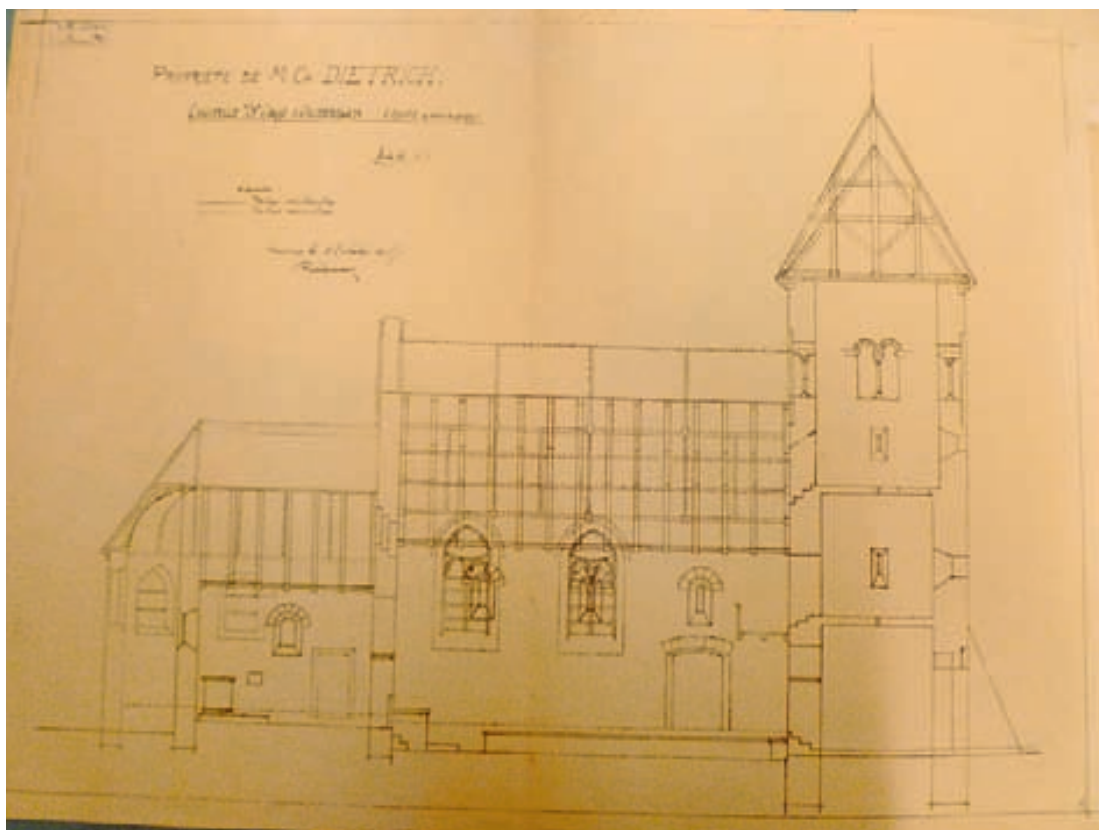


Fig. 14. Dessin d'une coupe en élévation de la chapelle Sainte-Anne, superposant la situation existante et les modifications projetées. Document signé et daté par Raymond Lemaire à Louvain, le 1^{er} octobre 1915 (© KUL, UA)

lier une coupe en élévation superposant la situation existante et les modifications projetées¹¹⁵ (fig. 14). La liste exhaustive des travaux, des observations et des transformations effectués à la chapelle étant fournie en annexe, nous nous contenterons de synthétiser les grands axes de l'intervention du chanoine.

La campagne de Lemaire débuta par un décapage intérieur complet de la chapelle et la réalisation de plusieurs sondages dans le sol le long des murs intérieurs. La mise à nu des maçonneries permit de mettre au jour plusieurs baies et structures anciennes qui servirent de guide pour la restitution de l'édifice. Dans le mur sud du chœur, on découvrit à l'état obstrué une « porte du paradis » et, à côté, une baie de fenêtre primitive. Avec celle encore en place dans le mur sud de la nef, elle constitua la référence formelle pour la restitution : la première pour la recons-

¹¹⁵ Dessin signé et daté par Lemaire à Louvain, le 1^{er} octobre 1915 (KU Leuven, UA, fonds Lemaire 643, pièce non numérotée).

truction des fenêtres visibles actuellement dans la nef (cinq baies), la seconde dans le chœur (deux baies). La « porte du paradis » fut remise en service avec placement d'un nouveau linteau. L'ancien ayant disparu, le chanoine Lemaire fit reproduire à l'identique celui conservé à la « porte du paradis » de Sainte-Vérone de Leefdaal. Les sondages menés dans le chœur révélèrent en outre les fondations de l'ancien chevet droit, lequel fut reconstruit après destruction de l'abside polygonale.

L'ouverture du sol dans la nef mit au jour deux éléments importants. D'une part, un niveau de sol primitif surmonté, 50 cm plus haut, d'un niveau de pavement correspondant au seuil de la porte latérale du mur sud a constitué la preuve du caractère postérieur de cette dernière et entraîna son rebouchage. D'autre part, un banc de pierre longeant les murs sud-est de la nef fut découvert et restitué sur les murs latéraux et ouest. Le mur nord fut reconstruit sur le modèle du mur sud et sa baie originale.

L'observation de l'élévation du mur sud de la nef et du chœur révéla deux maçonneries distinctes, correspondant à une phase ultérieure de rehaussement : la partie inférieure du mur, sur 4 m de haut environ, peut être considérée comme la maçonnerie primitive ; au-dessus, un rehaussement d'environ 1 m marque le sommet des murs gouttereaux, correspondant à la phase de reconstruction de la toiture au XVI^e siècle avec modification de la pente, rehaussement du faîte et aménagement probable sur la nef des grandes baies en arc brisé. Ce rehaussement, clairement visible au niveau de la nef sur une ancienne photographie (fig. 9), fut démonté et une nouvelle corniche fut restituée sur le modèle de celle de l'église de Bertem. Les toitures furent ensuite reconstituées. Au-dessus de la nef, la pente fut rabaissée et ramenée à son tracé original de 45°, dont une empreinte subsistait sur le mur est de la tour. Cette opération libéra du même coup la baie géminée du mur est de la tour. Une nouvelle charpente, de typologie à chevrons formant ferme, en chêne du pays et reconstituée selon un modèle élémentaire – entrails, chevrons-arbalétriers, poteaux et faux-entrails – d'après des exemples conservés en région de Louvain, fut mise en place en remplacement de la charpente lambrissée, jugée fort dégradée. Les bois ont été débités à la scie mécanique et assemblés à mi-bois avec des chevilles, tandis que les fermes ont reçu une numérotation à l'ancienne, marquée au ciseau. Un plafond plat fut aménagé, dont les planches furent directement clouées sur les entrails de la nouvelle charpente. Enfin, les trois baies géminées de la tour, probablement renouvelées lors de la restauration par les Madoux en 1902, furent restituées sur le modèle de celle conservée sur le mur est, tandis que la toiture de la tour, d'aspect très récent, fut reconstruite sur le modèle de Saint-Lambert d'Heverlee.

Globalement, la restitution de Lemaire, pour archéologique qu'elle soit, n'en demeure pas moins basée sur un certain nombre d'hypothèses. Les baies et certaines structures intérieures jugées primitives (le banc de pierre, par exemple) ont été

extrapolées pour reconstituer des élévations soit disparues (côté nord, chevet droit du chœur), soit réaménagées aux époques ultérieures (côté sud). Si l'hypothèse de restitution du mur sud apparaît mieux fondée que celle des autres élévations et de la charpente, il demeure toutefois fondamentalement impossible de juger aujourd'hui du crédit à accorder à ces reconstructions. De nombreux éléments sont irrémédiablement perdus à la suite de la restauration alors que la grande diversité formelle de l'architecture romane n'est plus à démontrer¹¹⁶. Tout au plus doit-on accepter que le plan restitué par Lemaire semble bel et bien correspondre à un état primitif crédible. Bien menées et convenablement interprétées, les fouilles ont en effet permis au chanoine d'approcher concrètement le plan primitif, tout comme la situation des baies de porte et donc le système d'accès à la chapelle a été vraisemblablement bien élucidé. On peut affirmer que la porte d'entrée axiale de la tour est bien l'entrée primitive et que la porte latérale sur la nef fut un aménagement postérieur. D'une manière générale, la proportion des volumes a elle aussi été bien restituée par l'examen attentif des maçonneries, notamment sur les murs sud de la nef et du chœur, et sur le mur est de la tour.

4. EN GUISE DE CONCLUSION : LA CHAPELLE SAINTE-ANNE ET LE CHANOINE LEMAIRE, UNE UNION DE CIRCONSTANCE ?

Comme à Bierbeek, où le chanoine Lemaire et l'architecte Pierre Langerock « romanisèrent » l'église (1897-1914)¹¹⁷, la restauration de la chapelle Sainte-Anne lui donna l'occasion de procéder à une restitution romane des formes, considérées comme primitives, selon le principe (pourtant dénoncé par lui-même) de l'unité de style. Lemaire défendit ici ce principe en mettant en balance la faible valeur esthétique du monument fortement remanié à l'époque moderne et l'intérêt archéologique d'une restauration visant à retrouver l'édifice primitif.

La nature de ces deux restaurations diffère toutefois quelque peu et permet de mieux comprendre le contexte de l'intervention à Auderghem. Le cadre financier, d'une part, et la position d'autorité de Lemaire, de même que l'équipe réunie autour de lui, d'autre part, ont engendré des approches différentes à Bierbeek et à l'orée de la forêt de Soignes. Il apparaît à l'analyse de la campagne de Bierbeek par Thomas Coomans que la restauration fut le résultat d'un compromis entre les vues pratiques de l'architecte, Pierre Langerock, membre correspondant de la Commission royale des Monuments et des Sites, les vues esthétiques de cette dernière, maître d'ou-

¹¹⁶E. DEN HARTOG, *Romanesque Architecture...*, *op. cit.*

¹¹⁷T. COOMANS, « Van kapittelkerk tot priorijkerk... », *op. cit.*

vrage, les capacités financières de la Fabrique d'église (argent public) et les vues archéologiques « idéalistes » d'un chanoine à l'aube de sa carrière. À Auderghem, le chanoine Lemaire, alors devenu membre correspondant de la Commission et assisté de son frère architecte, Herman Lemaire, semble avoir été bien plus en position de force. Bien qu'encadré par la Commission, il fut en mesure de laisser libre cours à ses options archéologiques et formelles, dans un contexte financier privé, totalement assumé par le riche propriétaire de la chapelle.

Les circonstances de la guerre et des moyens illimités d'un commanditaire privé permirent au chanoine Lemaire de conduire une restauration complète, appuyée sur les fouilles faites lors de l'étude préalable, et de restituer l'édifice selon le principe de l'unité de style. Certes dans un état primitif idéalisé, mais appuyé – il faut le reconnaître – sur une série de sondages et d'examen du bâti qui font aujourd'hui de la chapelle une restitution, certes, mais en aucun cas une invention basée sur la transposition massive à Auderghem de données formelles issues d'autres sites. L'idéal de Lemaire a joué à Sainte-Anne, mais il n'y a pas dominé.

À travers cet article, nous espérons avoir clarifié l'histoire de cet édifice sur le temps long et avoir fourni aux historiens de l'architecture et aux archéologues du bâti une première mise au point sur cette matière complexe. Par exemple, l'éclaircissement de la question liée à l'accès primitif (axial *vs.* latéral) permet d'affirmer avec un bon degré de certitude que Sainte-Anne fut bel et bien dotée d'emblée d'une porte axiale dans la tour et que la porte latérale sur la nef ne fut aménagée que plus tard. Considérée comme une église de type « mosan », la chapelle Sainte-Anne ne répond donc qu'imparfaitement aux critères de cette « école », d'ailleurs de plus en plus battus en brèche pour ce qui concerne la production architecturale. L'édifice montre bien, globalement, son appartenance à la zone d'influence rhéno-mosane, mais dans une région de confins, le Brabant oriental, et pour une catégorie d'édifices (le groupe inférieur, aurait dit Luc-Francis Genicot) qui cadre mal avec une typologie stricte établie sur le modèle des grands et moyens édifices d'Empire¹¹⁸. Presque tout reste encore donc à faire si l'on souhaite réévaluer dans cette région l'architecture romane et poursuivre ainsi les travaux pionniers du chanoine Lemaire. Nous avons pensé cette mise au point comme une introduction, permettant de replacer avec plus d'assurance la chapelle Sainte-Anne dans de futurs corpus d'étude. Une porte est maintenant ouverte pour une étude archéologique approfondie du bâti de cet édifice.

¹¹⁸ Sur cette remise en question salutaire du style mosan, voir Sophie BALACE, *Historiographie de l'art roman*, Doctorat en histoire, art et archéologie, Université de Liège. Faculté de Philosophie et Lettres. Département des sciences historiques, 2009.

Annexe. Tableau circonstancié des fouilles, observations et transformations mises en œuvre par le chanoine Lemaire à la chapelle Sainte-Anne

Sources : R. Lemaire, *Guide descriptif...*, *op.cit.* *Bulletin des Commissions royales d'Art et d'Archéologie*, 55, 1916, *passim*.

Juillet 1915	
Travaux	Observations, constats et découvertes
<p>Décapage complet des enduits muraux intérieurs</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Découverte d'une ancienne baie de porte bouchée dans le mur sud du chœur, donnant accès à cette partie (« porte du paradis ») ; 2. Découverte à côté de cette « porte du paradis » d'une baie romane primitive bouchée par un remplissage en briques ; 3. Découverte dans la baie romane subsistant dans le mur sud de la nef, du côté de la tour, d'une grossière rainure de 0,06 à 0,10 m de profondeur faisant le tour intérieur de la fenêtre et, dans l'enduit de plâtre, de trois débris vermoulus du châssis primitif en chêne qui s'insérait dans la rainure, auxquels tenaient encore des lamelles de plomb « encadrant les anciens carreaux en verre grossier de couleur verdâtre » ; 4. Abside polygonale sans fondation et en maçonnerie grossière ; 5. Exécution rudimentaire de l'encadrement des baies gothiques avec « briques chanfreinées à coup de truelle » ; 6. Mur gouttereau nord construit en pierres blanches sur les assises inférieures, « la partie supérieure, deux mètres environ de hauteur, était en briques » ; 7. Découverte d'une couture nette entre le mur gouttereau nord en briques et l'ancienne maçonnerie romane du mur est de la tour ; 8. Découverte d'une couture nette entre le mur gouttereau sud et le mur séparant la tour de la nef ; 9. Arcade triomphale, entre la nef et le chœur, « considérablement surélevée ». Opération grossière exécutée en briques.
<p>Fouilles sous le pavement du chœur</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Découverte des fondations du mur de chevet plat détruit lors de l'aménagement de l'abside polygonale ; fondations construites en grosses pierres ferrugineuses et connectées de manière homogène aux murs latéraux sud et nord du chœur ; 2. Découverte sous le pavement contemporain : d'une couche d'argile correspondant à la fonction agricole de la chapelle, puis en-dessous du pavement primitif relié de manière homogène à l'enduit rouge original des murs latéraux.
<p>Débouchage de la « porte du paradis »</p>	<p>Niveau de seuil de cette porte plus élevé environ d'une marche par rapport au pavement primitif du chœur.</p>

Fouilles sous le pavement de la nef, principalement dans la partie sud-ouest, le long des murs, peu perturbés par des aménagements plus récents (constatés à l'angle sud-est avec le caveau funéraire des Madoux et à l'angle nord-ouest avec un massif de maçonnerie d'environ 20-30 cm de haut constituant un <i>suppedaneum</i> et autel latéral)	1. Découverte 0,2 m sous le pavement contemporain d'un pavement de sol dont le niveau correspond au seuil de la porte ménagée dans le mur sud ; « puis à cinquante centimètres plus bas le niveau et plusieurs parties bien conservées du pavement primitif », constitué de dalles en pierres blanches, de forme rectangulaire et de grandeurs différentes, posées sur le sable vierge ; 2. Découverte d'un banc de pierre, probablement périmétrique sur tout l'intérieur de la nef, dont le corps est en saillie d'environ 0,25 m. « Plusieurs dalles plates, ornées d'une moulure en quart de rond, formaient le siège de ce banc » ; 3. Découverte de la partie basse du mur nord original, plus épais de 0,15 m que le mur qui le remplaça en élévation. 4. Découverte dans les déblais de plusieurs morceaux de tuiles plates en terre cuite, provenant peut-être de la toiture primitive.
	Deux murettes encadrant un escalier rudimentaire à trois marches, construit en pierres blanches liées par « un mortier très dur mêlé de débris de tuileaux », rachetaient la différence de niveau entre le pavement primitif de la nef, plus haut de 0,60 m environ, du pavement primitif du chœur. Les murettes étaient revêtues d'un enduit peint de couleur rouge vif.
Décapage et examen des piédroits de l'arc triomphal entre la nef et le chœur	Découverte d'une battée de 1 m de haut environ et de 0,04 m de profondeur.
	Pavement (primitif ?) de la tour plus haut d'une marche que le pavement primitif de la nef.
Examen des maçonneries extérieures de la nef et depuis les combles	Changement d'appareil visible à 1 m environ sous la corniche, témoignant d'un rehaussement du mur et de la toiture. Modification d'ailleurs confirmée par les traces de l'ancienne pente de toiture, inclinée à 45°, visible depuis les combles sur le mur est de la tour. « La continuation de cette trace aboutissait, à une assise près (celle de la corniche), au niveau du changement d'appareil dans les murs latéraux. Un passage, dont on voyait clairement la trace, reliait jadis le deuxième étage de la tour avec le grenier de l'église ».
Examen des maçonneries extérieures du chœur	Même changement d'appareil constaté.
Démontage méthodique de la partie supérieure des maçonneries du chœur marquées par ce changement d'appareil	Découverte d'un « plateau bien égalisé portant encore la trace des anciennes sablières. La silhouette générale primitive de l'édifice ne laissait dès lors plus l'ombre d'un doute ».
Débouchage de la baie romane primitive du mur sud du chœur	La baie romane ne présente pas d'ébrasement ni de glacis extérieur ; de même, pas de trace de châssis, mais de deux barlotières en fer, « dont un peu de rouille indiquait encore l'emplacement ». Cette baie apparaît ainsi différente de celle conservée dans le mur sud de la nef : plus large que celle de la nef et sans ébrasement, au contraire de celle de la nef.

Examen des contreforts de la tour	Découverte des coutures attestant que les contreforts furent construits ultérieurement.
Examen des baies géminées	Seule la baie est, vers la nef, est primitive, ayant été bouchée et partiellement recouverte par le pan de toiture rehaussé. Les trois autres semblent aussi été remplacées au cours du temps.
Examen de la voûte en berceau couvrant le rez-de-chaussée de la tour	Voûte à appareil grossier et aux reins très épais. Découverte dans ces reins d'une épaisse couche de cendres de bois renfermant des morceaux de bronze fondu.
Août 1915-début 1916	
<p>Campagne de travaux (restauration proprement dite) visant, sur base des éléments révélés par la fouille et l'examen du bâti à « rétablir les formes essentielles ».</p> <p>Un état avancé des travaux a été l'objet d'un premier examen validé par la Commission le 28 décembre 1915.</p>	<p>La tour :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Remplacement sur la tour des trois fenêtres géminées sur la base d'un moulage effectué sur la baie préservée du côté de la nef ; 2. Reconstruction de la toiture et de la charpente de la tour en s'inspirant de celle de la chapelle Saint-Lambert d'Heverlee ; 3. Conservation de la croix en fer forgé, à la demande la Commission (28 décembre 1915) ; 4. Le pavement du rez-de-chaussée de la tour étant 0,18 m plus élevé que le niveau de sol de la nef et afin d'éviter tout accident, à la demande de la Commission (29 février 1916), Lemaire fait déniveler progressivement le sol, depuis l'entrée vers la baie d'accès à la nef, « tout en laissant apparentes sur les deux côtés les traces de l'ancienne disposition ». <p>La nef, ayant « subi beaucoup plus de remaniements que la tour (...) a demandé une restauration plus radicale » :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Reconstruction du mur nord sur base du mur sud et de la petite baie romane subsistant du côté de la tour ; extraction de grès ferrugineux dans un banc découvert à une cinquantaine de mètres de la chapelle pour reconstituer les chaînages d'angle du mur nord et certaines pierres des piédroits de l'arcade triomphale (voir <i>infra</i>) ; 2. Reconstruction sur le mur sud de deux baies romanes en lieu et place des fenêtres gothiques sur le modèle de la baie subsistant dans ce même mur du côté de la tour ; 3. Les carreaux, mises en plomb et châssis des baies romanes sont reconstitués sur la base des découvertes de débris faites dans la baie romane subsistant dans le mur sud ; 4. Bouchage de la porte dans le mur sud ; 5. La toiture est rabaissée après suppression des parties supérieures de mur considérées comme postérieures et la pente corrigée à 45° selon l'empreinte observée dans le mur est de la tour ; la charpente primitive ayant disparu, on reconstruit celle-ci « d'après les documents de la même époque qui se voient dans les églises apparentées, telles que Bierbeek, Mousty, Saint-Vérone [Leefdaal], Berthem, Vossem, Haut-Ittre, etc. », c'est-à-dire une charpente à chevrons formant ferme en « chêne du pays », chaque ferme (un entrain de 0,25 x 0,20 m, deux

	<p>chevrons de 0,18 x 0,18 m et quatre poteaux de 0,16 x 0,16 m) étant indépendante des autres et disposée à 0,80 m d'intervalle, sans autre contreventement que les sablières basses et les lattes de support de la couverture ; enfin, une nouvelle corniche, dans « un type apparenté du XI^e siècle », est installée sur le modèle de l'église de Berthem : selon Lemaire, cette corniche ne pouvait être identique, à l'origine, à celle de la tour, plus récente, et avait donc dû être retaillée lors des travaux de rehaussement du faîte du toit ;</p> <p>6. La voûte lambrissée est supprimée et un plafond plat en chêne est cloué directement sur les entrails ;</p> <p>7. Un banc de pierre a été construit sur tout le périmètre intérieur de la nef, sur le modèle du banc mis au jour dans l'angle sud-est ;</p> <p>8. L'arcade triomphale, dans son état rehaussé aux Temps modernes, a été laissée telle quelle, mais néanmoins après remplacement de certaines pierres ferrugineuses des piédroits, fort abîmées. La hauteur primitive de l'arcade correspond à la hauteur des piédroits en grès ferrugineux ;</p> <p>9. Deux autels latéraux sont aménagés de part et d'autre de l'arcade triomphale et du petit escalier menant au chœur ;</p> <p>10. Rétablissement du niveau de sol primitif.</p> <p>Le chœur :</p> <p>1. Destruction de l'abside polygonale et reconstruction de l'ancien mur du chœur retrouvé en fondation ;</p> <p>2. Destruction du mur nord, à l'exception de son amorce, considérée comme originale, et reconstruction ;</p> <p>3. Deux baies romanes restituées sur le modèle de celle conservée sur le mur sud sont aménagées dans les murs est et nord ; la « porte du paradis » est remise en fonction avec ajout d'un linteau qui avait disparu, sur le modèle en tympan de la porte d'entrée axiale et de la « porte du paradis » de la chapelle Sainte-Vérone à Leefdaal ;</p> <p>4. Reconstruction de la charpente selon le type mis en œuvre dans la nef, mais étant donné la plus faible portée, deux poteaux de soutien à la structure triangulaire et non quatre.</p> <p>La couverture :</p> <p>Elle est reconstituée avec des tuiles anciennes récupérées sur d'autres sites, sans précision.</p>
--	--

Courant de l'année 1916-début 1917

La décoration intérieure et le mobilier furent laissés à l'œuvre d'un groupe d'artistes et d'artisans chargé dans le courant de l'année 1916 de composer de manière libre, mais en accord avec l'esthétique des lieux sous la direction de la Commission. La découverte d'enduits peints de couleur rouge et bleue assez vive donna le ton de la création artistique, le chanoine plaçant à juste titre pour une polychromie, « élément essentiel dans les conceptions des architectes de l'époque romane, et le rôle de la décoration picturale (...) d'autant plus important que la simplicité des moyens architecturaux lui laissait un champ plus vaste. »